

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 27
Wednesday, June 10, 2020

Third Session
59th legislature

Honourable Daniel Guitard
Speaker

Jour de séance 27
le mercredi 10 juin 2020

Troisième session
59^e législature

Présidence de
l'honorable Daniel Guitard

CONTENTS

Wednesday, June 10, 2020

Speaker's Statement	1
Statements of Condolence and Congratulation.....	1
Statements by Members	6
Oral Questions	
Coronavirus.....	12
Indigenous Peoples	15
Culture	18
Tourism.....	19
Appointments.....	21
Medicare	22
Government Programs	24
Appointments.....	26
Statements by Ministers	27
Introduction and First Reading of Bills	35
Notices of Motion.....	36
Notice of Opposition Members' Business.....	39
Government Motions re Business of House	39
Bills—Second Reading	
No. 42, <i>An Act to Amend the Motor Vehicle Act</i>	
Debated	39
Second Reading	42
No. 43, <i>An Act to Amend the Occupational Health and Safety Act</i>	
Debated	42
Second Reading.....	46

TABLE DES MATIÈRES

le mercredi 10 juin 2020

Déclaration du président de la Chambre.....	1
Déclarations de condoléances et de félicitations	1
Déclarations de députés.....	6
Questions orales	
Coronavirus.....	12
Peuples autochtones	15
Culture	18
Tourisme	19
Nominations.....	21
Assurance-maladie.....	22
Programmes du gouvernement.....	24
Nominations.....	26
Déclarations de ministres	27
Dépôt et première lecture de projets de loi	35
Avis de motion	36
Avis d'affaires émanant de l'opposition.....	39
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre ..39	
Projets de loi — Deuxième lecture	
N° 42, <i>Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur</i>	
Débat	39
Deuxième lecture.....	42
N° 43, <i>Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail</i>	
Débat	42
Deuxième lecture.....	46

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Third Session of the 59th Legislative Assembly, 2019-20

Speaker: Hon. Daniel Guitard

Deputy Speakers: Monique LeBlanc and Chuck Chiasson

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst West-Beresford	(L)	Brian Kenny
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraget	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Stewart Fairgrieve
Carleton-Victoria	(L)	Andrew Harvey
Carleton-York	(PC)	Hon. Carl Urquhart
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PA)	Kris Austin
Fredericton North	(L)	Stephen Horsman
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(PC)	Hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PA)	Rick DeSaulniers
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Hon. Andrea Anderson-Mason, Q.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Hon. Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PA)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(L)	Lisa Harris
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(L)	Monique LeBlanc
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(L)	Cathy Rogers
Moncton Southwest	(PC)	Hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Hon. Daniel Guitard
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	Hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, Q.C.
Saint Croix		Vacant
Saint John East	(PC)	Hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(L)	Gerry Lowe
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe		Vacant
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(IND)	Robert Gauvin
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Hon. Jake Stewart
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Bruce Northrup
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) *Green Party of New Brunswick*

(IND) *Independent*

(L) *Liberal Party of New Brunswick*

(PA) *People's Alliance of New Brunswick*

(PC) *Progressive Conservative Party of New Brunswick*

CIRCONSCRIPTIONS

Troisième session de la 59^e législature, 2019-2020
Président : L'hon. Daniel Guitard
Vice-Présidents : Monique LeBlanc et Chuck Chiasson

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(L)	Lisa Harris
Baie-de-Shediac—Dieppe		Vacant
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	Brian Kenny
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Stewart Fairgrieve
Carleton-Victoria	(L)	Andrew Harvey
Carleton-York	(PC)	L'hon. Carl Urquhart
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(AG)	Kris Austin
Fredericton-Nord	(L)	Stephen Horsman
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(PC)	L'hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(AG)	Rick DeSaulniers
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	L'hon. Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	L'hon. Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(AG)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	L'hon. Jake Stewart
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(L)	Monique LeBlanc
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(L)	Cathy Rogers
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	L'hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	L'hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	L'hon. Daniel Guitard
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	L'hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	L'hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(L)	Gerry Lowe
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix		Vacant
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(IND)	Robert Gauvin
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Bruce Northrup
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(AG) *L'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick*

(IND) *Indépendant*

(L) *Parti libéral du Nouveau-Brunswick*

(PC) *Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick*

(PV) *Parti vert du Nouveau-Brunswick*

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council, Minister of Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre des Affaires intergouvernementales
Hon. / l'hon. Trevor Holder	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.
Hon. / l'hon. Carl Urquhart	Minister of Public Safety, Solicitor General / ministre de la Sécurité publique, solliciteur général
Hon. / l'hon. Dorothy Shephard	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale.
Hon. / l'hon. Jake Stewart	Minister of Aboriginal Affairs / ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Ross Wetmore	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Sherry Wilson	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Women's Equality / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable de l'Égalité des femmes
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, Q.C. / c.r.	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Jeff Carr	Minister of Environment and Local Government / ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Hon. / l'hon. Bill Oliver	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Andrea Anderson-Mason, Q.C. / c.r.	Minister of Justice, Attorney General, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de la Justice, procureure générale, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Dominic Cardy	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Mike Holland	Minister of Natural Resources and Energy Development / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie

Hon. / l'hon. Mary Wilson

Minister of Economic Development and Small Business,
Minister responsible for Opportunities NB / ministre du
Développement économique et des Petites Entreprises,
ministre responsable d'Opportunités NB

Hon. / l'hon. Glen Savoie

Minister responsible for La Francophonie / ministre
responsable de la Francophonie

Hon. / l'hon. Bruce Fitch

Minister of Tourism, Heritage and Culture / ministre du
Tourisme, du Patrimoine et de la Culture

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 27

Assembly Chamber,
Wednesday, June 10, 2020.

12:03

(The House met at 12:03 p.m., with **Hon. Mr. Guitard**, the Speaker, in the chair.

Prayers.)

Speaker's Statement

Mr. Speaker: Members, I do not know whether you saw an email coming from my office this morning about the new email address. If you want to communicate with me when the House is sitting, the email is speaker-president@gnb.ca. I know that yesterday, some of you tried to get a hold of me or to send me messages during the sitting. I did get them in my office after the House was adjourned. My apologies. I should have sent you that address before. I am sorry for that. But this iPad can access only that one single email address. If you want to talk to me when we are sitting, send your email to speaker-president@gmail.ca. You can send a little test during the session today to see if it works.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Sorry. If I said "gmail", that is wrong. It is "gnb.ca".

Statements of Condolence and Congratulation

Mr. Horsman: Thank you, Mr. Speaker. I rise in the House today to pass on my deepest sympathy to the family of the late Marion Agnes Somerville who passed away on May 29, 2020. She was the daughter of the late Reginald and Edna Dunnett. She was 65 years of age.

Marion was always making jokes, and even though her sense of humour could sometimes be a little dark, it was just right coming from her. She held on to that humour throughout her illness, and it helped her and those around her cope.

Jour de séance 27

Chambre de l'Assemblée législative
le mercredi 10 juin 2020

(La séance est ouverte à 12 h 3 sous la présidence de **M. Guitard**.

Prière.)

Déclaration du président de la Chambre

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, je ne sais pas si vous avez vu un courriel provenant de mon bureau ce matin au sujet de la nouvelle adresse électronique. Si vous souhaitez communiquer avec moi lorsque la Chambre siège, l'adresse électronique est speaker-president@gnb.ca. Je sais qu'hier, certains d'entre vous ont essayé de me joindre ou de m'envoyer des messages pendant la séance. Je les ai reçus dans mon bureau après l'ajournement de la séance. Je m'en excuse. J'aurais dû vous envoyer cette adresse plus tôt. Je suis désolé. Mais l'iPad que j'ai ne peut accéder qu'à cette seule adresse électronique. Si vous voulez me parler pendant que nous siégeons, envoyez votre courriel à speaker-president@gmail.ca. Vous pouvez envoyer un petit message de test pendant la séance d'aujourd'hui pour voir si cela fonctionne.

(Exclamations.)

Le président : Je suis désolé. Si j'ai dit « gmail », c'est une erreur. C'est « gnb.ca ».

Déclarations de condoléances et de félicitations

M. Horsman : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour transmettre mes plus sincères condoléances à la famille de Marion Agnes Somerville, qui est décédée le 29 mai 2020. Elle était la fille de feu Reginald et Edna Dunnett. Elle était âgée de 65 ans.

Marion faisait toujours des blagues, et même si son sens de l'humour pouvait parfois être un peu sombre, il était tout à fait approprié venant d'elle. Elle s'est accrochée à cet humour tout au long de sa maladie, ce qui l'a aidée, ainsi que son entourage, à faire face à la situation.

Marion loved to travel and was passionate about photography. She was gone almost every weekend, searching out covered bridges and waterfalls here in our beautiful province of New Brunswick.

She leaves behind two sons, Darren and Matthew Donovan; sisters, Paulette, Shirley, Frances, Rita, Joanne, and Yvonne; brother, Hubert; as well as their extended families. I ask all members to join me in offering sympathy to the family of the late Marion Somerville.

Merci, Monsieur le président.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I stand in the House today to offer my condolences to the family and friends of Giles Walker who died at the age of 74 in March, after a 10-year battle with brain cancer. Giles grew up in Saint Andrews and became a celebrated filmmaker based out of Montreal, winning many Genie Awards and Gemini Awards over his 40 years in Canadian film and television. He also earned an Academy Award nomination in the process.

Giles is survived by his wife Hannele; daughter, Anna-Kaisa; son, Sam; and brothers, David and Julian of Saint Andrews. He was predeceased by his parents David and Willa (Magee) Walker. I invite all members of the House to join me in expressing condolences to the family and friends of Giles Walker. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. I would ask for some extended time, please.

It is with deep loss and sadness that we announce the death of Jim Bateman at his home in Shediac Cape, New Brunswick. James E. "Jim" Bateman was born in Shediac.

He is survived by his dear friend Grace Richard; and his children, Elaine in Fredericton, Leigh (Christine Charbonneau) of Quebec City, Allison (Stephen Leavitt) of Fredericton, and Glenn (Diane Melanson) of Scoudouc.

In addition to his parents, Jim was predeceased by his wife Helen (Mundle) Bateman in 2003 and two infant children, Helen Mary and James Garth.

Marion aimait voyager et était passionnée de photographie. Elle partait presque toutes les fins de semaine à la recherche de ponts couverts et de chutes d'eau dans notre belle province du Nouveau-Brunswick.

Elle laisse dans le deuil deux fils, Darren et Matthew Donovan, des soeurs, Paulette, Shirley, Frances, Rita, Joanne et Yvonne, un frère, Hubert, ainsi que leur famille élargie. Je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour offrir leurs condoléances à la famille de Marion Somerville.

Thank you, Mr. Speaker.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour offrir mes condoléances à la famille et aux amis de Giles Walker, qui est décédé à l'âge de 74 ans en mars, après une lutte de 10 ans contre un cancer du cerveau. Giles a grandi à Saint Andrews et est devenu un célèbre cinéaste basé à Montréal, remportant de nombreux prix Génie et prix Gémeaux au cours de ses 40 années de carrière dans le cinéma et la télévision au Canada. Il a également été finaliste aux Oscars.

Giles laisse dans le deuil sa femme Hannele, sa fille Anna-Kaisa, son fils Sam et ses frères David et Julian, de Saint Andrews. Ses parents, David et Willa (Magee) Walker, l'ont précédé dans la tombe. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour exprimer leurs condoléances à la famille et aux amis de Giles Walker. Merci, Monsieur le président.

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Je demande un peu plus de temps, s'il vous plaît.

C'est avec un profond sentiment de perte et une grande tristesse que nous annonçons le décès de Jim Bateman à son domicile de Shediac Cape, au Nouveau-Brunswick. James E. « Jim » Bateman est né à Shediac.

Il laisse dans le deuil sa chère amie Grace Richard et ses enfants, Elaine à Fredericton, Leigh (Christine Charbonneau), de Québec, Allison (Stephen Leavitt), de Fredericton et Glenn (Diane Melanson), de Scoudouc.

Outre ses parents, Jim a été précédé dans la tombe par son épouse Helen (Mundle) Bateman en 2003 et par deux enfants en bas âge, Helen Mary et James Garth.

Since his early 20s, Jim has been active in the seafood industry as a manager and owner of National Sea Products and Paturel. Jim enjoyed deal-making from fishermen's wharves in the Maritimes, Maine, Gaspé, and the Magdalen Islands, to boardrooms in Europe and Japan. He loved his work and never really retired. Just before he died, he worried about possible delays in this coming crab and lobster seasons.

12:10

Jim grew up on his family's farm and remained proud of his roots. As a fourth-generation owner, he built Leighside Farms into a thriving dairy business.

Jim believed that Shediac and the communities along the shore were the best places in the world one could live. His dedication to his community led to involvement with many organizations and boards, among them the Fishermen's Loan Board, the Fisheries Council of Canada (past president), the New Brunswick Fish Packers' Association (past president), the Canadian lobster promotion association (past president), the Public Utilities Board, the Shediac Rotary Club, the Friends of the Moncton Hospital Foundation, the Beauséjour Family Crisis Resource Centre, and Trinity United Church.

I would ask all my colleagues to join me in offering my sincere condolences to all the family and friends.

Mr. Crossman: Two student athletes from the University of New Brunswick Saint John campus have been announced as the 2019-20 Canadian Collegiate Athletic Association Academic All-Canadians. Dayna Alexander and Logan Perry received the award along with 191 other student athletes across the country. The recipients have achieved combined excellence in collegiate athletics and academics.

Ms. Alexander is a member of the women's volleyball team, while Mr. Perry plays on the men's soccer team. Both squads play in the Atlantic Collegiate Athletic Association (ACAA). Dayna and Logan set high standards for the other student athletes at UNBSJ. Their work ethic, attitude, and sportsmanship are second to none. The CCAA Academic All-Canadian

Depuis le début de sa vingtaine, Jim a été actif dans l'industrie des produits de la mer en tant que directeur et propriétaire de National Sea Products et de Paturel. Jim prenait plaisir à conclure des affaires sur les quais de pêcheurs des Maritimes, du Maine, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, ainsi que dans les salles de conférence d'Europe et du Japon. Il aimait son travail et n'a jamais vraiment pris sa retraite. Peu avant sa mort, il s'est inquiété d'éventuels retards dans les prochaines saisons de pêche au crabe et au homard.

Jim a grandi sur la ferme familiale et est resté fier de ses racines. En tant que propriétaire de quatrième génération, il a fait de Leighside Farms une entreprise laitière prospère.

Jim estimait que Shediac et les collectivités le long de la côte étaient les meilleurs endroits au monde où vivre. Son dévouement pour sa collectivité l'a amené à faire partie de nombreux organismes et conseils d'administration, notamment la Commission des prêts aux pêcheurs, le Conseil canadien des pêches, qu'il a déjà présidé, la New Brunswick Fish Packers' Association, dont il a déjà été le président, la Canadian lobster promotion association, dont il a déjà été le président, la Commission des entreprises de service public, le Club Rotary de Shediac, la Fondation des Amis de l'Hôpital de Moncton, le Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour et la Trinity United Church.

Je demande à tous mes collègues de se joindre à moi pour présenter nos sincères condoléances à la famille et aux amis.

M. Crossman : Il a été annoncé que deux athlètes étudiants du campus de Saint John de l'Université du Nouveau-Brunswick ont été désignés étudiants-athlètes par excellence pan-canadiens de l'Association canadienne du sport collégial de 2019-2020. Dayna Alexander et Logan Perry ont reçu le prix en même temps que 191 autres athlètes étudiants à travers le pays. Les récipiendaires ont atteint l'excellence à la fois dans les sports collégiaux et leurs études.

M^{me} Alexander est membre de l'équipe féminine de volley-ball, tandis que M. Perry joue dans l'équipe masculine de soccer. Les deux équipes font partie de l'Association atlantique du sport collégial. Dayna et Logan sont des modèles pour les autres athlètes étudiants de UNBSJ. Leur éthique de travail, leur attitude et leur esprit sportif sont sans pareil. Le prix

award is the CCAA's most prestigious student athletic honour. The full list of recipients is made available at <ccaa.ca>.

M. D'Amours : Merci, Monsieur le président. Je vous demande de m'accorder quelques instants supplémentaires, s'il vous plaît.

Nous avons appris aujourd'hui que la D^{re} Jennifer Russell, médecin-hygiéniste en chef du Nouveau-Brunswick, a été honorée par le Collège des médecins de famille du Nouveau-Brunswick en tant que lauréate du prix du médecin de famille de l'année au Nouveau-Brunswick.

Après avoir étudié les sciences à l'Université du Nouveau-Brunswick, puis la médecine à Memorial University of Newfoundland, la D^{re} Russell a fait sa résidence en médecine de famille à Dalhousie University.

She is being recognized for her outstanding leadership abilities, for her interdisciplinary teamwork, and for being fluently bilingual as she communicates information to the public during the pandemic. Her high standard of professionalism is evident in all that she does to educate, empower, and inform decisions about COVID-19.

Toutes les actions de la D^{re} Russell visant à informer le public et à encourager une prise de décisions éclairées concernant la COVID-19 ont été empreintes d'un haut niveau de professionnalisme tout au long de cette épreuve. Elle continue de se consacrer au bien-être de la population de sa province. La D^{re} Jennifer Russell, médecin-hygiéniste en chef, a fait preuve d'un leadership exemplaire, au cours des derniers mois, pour s'assurer que le Nouveau-Brunswick se sort relativement bien de la pandémie mondiale de la COVID-19.

Je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour féliciter la médecin-hygiéniste en chef du Nouveau-Brunswick, la D^{re} Russell.

(Applaudissements.)

étudiant-athlète par excellence pan-canadien de l'Association canadienne du sport collégial est la plus prestigieuse distinction sportive étudiante de l'ACSC. La liste complète des récipiendaires est disponible à <ccaa.ca>.

Mr. D'Amours: Thank you, Mr. Speaker. I'm asking for your indulgence in giving me a few extra moments, please.

We learned today that Dr. Jennifer Russell, the New Brunswick Chief Medical Officer, has been honoured by being awarded Family Physician of the Year by the New Brunswick College of Family Physicians.

After studying sciences at the University of New Brunswick and then medicine at Memorial University of Newfoundland, Dr. Russell did her family medicine residency at Dalhousie University.

La D^{re} Russell est récompensée pour ses capacités exceptionnelles de leadership, pour son travail en équipe interdisciplinaire et pour son parfait bilinguisme lorsqu'elle communique des informations au public pendant la pandémie. Son haut niveau de professionnalisme est évident dans tout ce qu'elle fait pour sensibiliser et responsabiliser les gens et éclairer la prise de décisions sur la COVID-19.

All of Dr. Russell's actions to inform the public and empower informed decision-making regarding COVID-19 have been marked by a high standard of professionalism all through this challenging time. She continues to devote herself to the well-being of the people of her province. Dr. Jennifer Russell, Chief Medical Officer, has shown exemplary leadership in the last few months to make sure New Brunswick comes through the global COVID-19 pandemic relatively well.

I ask all members to join me in congratulating the New Brunswick Chief Medical Officer of Health, Dr. Russell.

(Applause.)

M. K. Arseneau : Monsieur le président, j'ai l'honneur aujourd'hui de me lever à la Chambre pour vous parler d'un sujet très sérieux, soit le bingo. Eh oui, comme nous le disons chez nous :

It is not just a game. It is a lifestyle.

Depuis le début de la pandémie, Johanne a su faire revivre ce jeu très stratégique auprès des jeunes et des moins jeunes en offrant des rendez-vous dominicaux sur les médias sociaux. Certaines personnes jouent pour la tarte et d'autres pour le bacon . Avec l'aide de Kev Kevin, de Belinda, de Love Glove et Pinotte, de John Paul John, de Billy Bob Belliveau et de bien d'autres, les internautes ont pu découvrir ensemble le B-1, ce numéro mythique à l'origine du bingo.

J'invite donc mes collègues parlementaires à se joindre à moi et à féliciter tous les artistes du Nouveau-Brunswick qui ont su partager avec nous leur univers créatif et qui ont permis aux gens du Nouveau-Brunswick de se sentir moins seuls et moins isolés pendant la période de confinement. Puis, oui, le N, on s'en fout. Merci, Monsieur le président.

12:15

Mrs. Conroy: Thank you, Mr. Speaker. Graduation time was always a time for celebration, family gatherings, parties, and making memories with friends and family, a time when graduates reflected on their school years and planned for their futures, with few worries in the world.

This year, graduation looks very different in the face of a pandemic. Our graduates have had to overcome obstacles that we never would have dreamed about in the past, and they are doing it with determination and perseverance. I would like to congratulate the class of 2020 high school, college, and university students for rising above the uncertainty of these crazy times. It also gives me great pleasure to congratulate my oldest son, Jared, on completing the industrial mechanics course at NBCC Miramichi.

Thank you to the teachers and staff for all the extras you did to make this year special. To the graduates of 2020, I say this: You did it. You worked hard, you sacrificed, and we are so very proud of all of you. Your graduation year may not be one that you expected, but it is certainly one to remember. Congratulations to the

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, I'm honoured to rise in the House today to speak about a very serious subject, bingo. Oh yes, as we say back home:

Ce n'est pas qu'un jeu. C'est un mode de vie.

Since the beginning of the pandemic, Johanne has been able to revive this very strategic game for young people and not-so-young people by providing a meeting place on social media on Sundays. Some people play for the pie and others for the bacon. With the help of Kev Kevin, Belinda, Love Glove and Pinotte, John Paul John, Billy Bob Belliveau, and many others, netizens were able to discover B-1, the legendary first bingo number, together.

So I invite my fellow members to join me in congratulating all the New Brunswick artists who shared their creative worlds and enabled New Brunswickers to feel less alone and less isolated during the lockdown. And yes, people couldn't care less about the N. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Conroy : Merci, Monsieur le président. La remise des diplômes a toujours été un moment de célébration, de réunions de famille, de fêtes et de souvenirs avec les amis et la famille, un moment où les diplômés réfléchissent à leurs années d'études et planifient leur avenir, avec peu de soucis dans le monde.

Cette année, la remise des diplômes est très différente en période de pandémie. Nos diplômés ont dû surmonter des obstacles que nous n'aurions jamais imaginés dans le passé, et ils le font avec détermination et persévérance. Je tiens à féliciter les élèves du secondaire, les collégiens et les étudiants universitaires de la promotion 2020 pour avoir surmonté l'incertitude de cette époque folle. J'ai aussi le grand plaisir de féliciter mon fils aîné, Jared, qui a terminé le cours de mécanique industrielle au NBCC de Miramichi.

Merci aux enseignants et au personnel pour tous les extras que vous avez faits pour rendre cette année spéciale. Aux diplômés de 2020, je dis ceci : Vous avez réussi. Vous avez travaillé dur, vous avez fait des sacrifices et nous sommes très fiers de vous. Votre année d'obtention de diplôme n'est peut-être pas celle que vous attendiez, mais c'est certainement une année

class of 2020. Stay safe. We wish you much success in your future. Thank you, Mr. Speaker.

Hon. Mr. Steeves: Thank you. A happy 100th birthday wish goes to Edith Munn. Mrs. Munn turned 100 years old yesterday. She is still living in her own home. I would like to say hi to her son, David, whom I went to Sunday school with and have known his whole life in church, as well as her daughter, Susan. But Mrs. Munn has spent . . . Well, I have known her for 60 years, so she has spent at least that many years at First Baptist. She was in the Woman's Missionary Society (WMS) group with my mom. She was in Bible study with my mom. She is a longtime fixture of the First Baptist church and one of the stalwarts of the faith, and we just want to wish her a very happy 100th birthday, as of yesterday.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, I want to congratulate everyone who has contributed to the Community Food Smart program in Memramcook-Tantramar. Earlier this year, many partners came together from Sackville, Port Elgin, Dorchester, the university, and beyond to implement this bulk-purchasing program in Tantramar, which invites community members to purchase a bag of fresh produce for a fraction of the cost. The variety and value are great, making delicious and healthy food more accessible. Every month, these dedicated community members coordinate, pack food bags, and deliver them to their communities. They have adapted to COVID-19 and continue to feed hundreds of people monthly.

En mai, le Comité de mieux-être de Memramcook a lancé le programme et il a distribué avec succès les premiers sacs de nourriture dans cette collectivité. Il est maintenant prêt à élargir la portée du programme. Donc, bravo aux membres de la collectivité de Memramcook-Tantramar pour tous leurs efforts.

I invite members of the House to join me in congratulating everyone involved in making Community Food Smart happen.

Statements by Members

Mrs. M. LeBlanc: Mr. Speaker, in the midst of this pandemic, one would think that the Premier of a minority government would act with modesty when

dont vous vous souviendrez. Félicitations à la promotion de 2020. Faites attention à vous. Nous vous souhaitons beaucoup de succès pour l'avenir. Merci, Monsieur le président.

M. Steeves : Merci. Nous souhaitons un joyeux centième anniversaire à Edith Munn. M^{me} Munn a eu 100 ans hier. Elle vit toujours dans sa propre demeure. Je voudrais saluer son fils David, avec qui je suis allé à l'école du dimanche et que j'ai connu toute sa vie à l'église, ainsi que sa fille Susan. Mais M^{me} Munn a passé... Eh bien, je la connais depuis 60 ans, et elle a donc passé au moins autant d'années à First Baptist. Elle faisait partie de la Woman's Missionary Society avec ma mère. Elle participait aux études bibliques avec ma mère. Elle est un pilier de la foi à l'église First Baptist, qu'elle fréquente depuis longtemps, et nous tenons à lui souhaiter un très joyeux centième anniversaire, qui a eu lieu hier.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, je tiens à féliciter tous ceux qui ont contribué au programme Community Food Smart à Memramcook-Tantramar. Plus tôt cette année, de nombreux partenaires de Sackville, de Port Elgin, de Dorchester, de l'université et d'ailleurs se sont réunis pour mettre en oeuvre ce programme d'achat en vrac à Tantramar, qui invite les membres de la collectivité à acheter un sac de produits frais pour une fraction du prix. La variété et la qualité sont excellentes, les gens ayant ainsi davantage accès à des aliments délicieux et sains. Chaque mois, des membres dévoués de la collectivité coordonnent le programme, emballent les sacs de nourriture et les livrent aux gens de l'endroit. Ils se sont adaptés à COVID-19 et continuent de nourrir des centaines de personnes chaque mois.

In May, the Memramcook Wellness Committee launched the program and successfully distributed the first food bags in this community. The committee is now ready to expand the program. So congratulations to the members of the Memramcook-Tantramar community for their efforts.

J'invite les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter toutes les personnes qui ont contribué à la mise en oeuvre du programme Community Food Smart.

Déclarations de députés

M. M. LeBlanc : Monsieur le président, en pleine pandémie, on pourrait penser que le premier ministre d'un gouvernement minoritaire ferait preuve de

communicating with the people of New Brunswick in order to help strengthen unity among citizens.

Malheureusement, le premier ministre a profité d'une écloison dans la zone 5 pour accuser et dénigrer publiquement un médecin qui a dûment servi l'Hôpital régional de Campbellton pendant sept ans en l'accusant d'avoir été irresponsable et d'avoir caché les faits. Nous avons appris depuis que le droit à la confidentialité de cette personne a été violé par ce gouvernement. Elle a été injustement accusée et dénigrée et elle doit maintenant faire face à de graves injures personnelles et racistes.

I would advise that this situation mandates a public apology and that we stop referring to the present outbreak as that one that the doctor from Quebec brought to New Brunswick.

Merci.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. The Minister of Natural Resources and Energy Development has made a decision to allow ATVs to have access to the walking trail, or now former walking trail, I guess, that runs through the Riverbend Golf Course. This could end a 28-year family business legacy and shut down that business. You can well imagine how incompatible allowing ATVs to run through your golf course would be for the golfers and the success of your business. The owners of the course have tried to work with QuadNB and the minister to find an alternative solution for the ATV drivers to access the local convenience store without going on the road. However, tree cutting for the ATV trail is set to start tomorrow. The Minister of Natural Resources and Energy Development needs to reverse this ill-considered decision today. Thank you, Mr. Speaker.

12:20

Mr. Austin: Mr. Speaker, I want to take this opportunity to highlight the challenges with New Brunswick's crumbling infrastructure. With more roads per capita than most provinces in Canada, the amount of asphalt that winds and weaves through urban and rural areas is no doubt daunting. Key findings of the Auditor General's report in 2019 highlighted how taxpayers were on the hook for work done at higher cost through private tenders. Mr. Speaker, this extra money lost could have been used

modestie lorsqu'il communique avec les gens du Nouveau-Brunswick afin d'aider à renforcer l'unité au sein de la population.

Unfortunately, the Premier took advantage of an outbreak in Zone 5 to accuse and publicly denigrate a doctor who has properly served the Campbellton Regional Hospital for seven years, accusing him of being irresponsible and hiding facts. We have since learned that this person's right to confidentiality was violated by this government. He was unfairly accused and denigrated and is now dealing with serious personal and racist abuse.

J'estime qu'une telle situation exige des excuses publiques et que nous devons cesser de décrire l'écloison actuelle comme étant celle que le médecin québécois a apportée au Nouveau-Brunswick.

Thank you.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Le ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie a pris la décision d'autoriser l'accès des VTT au sentier pédestre, ou à ce qui était auparavant le sentier pédestre, à vrai dire, qui traverse le club de golf Riverbend. Une telle décision pourrait mettre fin à un héritage familial de 28 ans et entraîner la fermeture de l'entreprise. On peut imaginer à quel point le fait d'autoriser les VTT à circuler sur le terrain de golf serait incompatible avec les golfeurs et le succès de l'entreprise. Les propriétaires du club ont essayé de travailler avec QuadNB et le ministre pour trouver une solution alternative permettant aux conducteurs de VTT d'accéder au dépanneur local sans passer par la route. Cependant, l'abattage des arbres pour le sentier de VTT doit commencer demain. Le ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie doit annuler cette décision irréfléchie dès aujourd'hui. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Monsieur le président, je veux profiter de l'occasion pour souligner les défis que pose l'infrastructure délabrée du Nouveau-Brunswick. Avec plus de routes par habitant que la plupart des provinces du Canada, la quantité d'asphalte qui serpente et se faufile à travers les zones urbaines et rurales est sans aucun doute colossale. Les principales conclusions du rapport de la vérificatrice générale de 2019 ont mis en évidence le fait que les contribuables devaient payer pour des travaux effectués à un coût

for bridges throughout the province that are in desperate need of repair.

Take, for example, the main bridge along Highway 10 in Chipman. That bridge has been down to one lane for over a year with no indication of when it will be repaired, hurting the local economy, emergency services, and residents alike. I want to urge this government to consider the increased costs associated with delaying essential maintenance and to begin the process of repairing this much-needed infrastructure before it is too late. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Crossman: Thank you, Mr. Speaker. Washing our hands frequently and correctly is still one of the most effective weapons in the COVID-19 fight. It is hard to believe, but it was three months ago that our Premier took to social media to encourage everyone to wash their hands for at least 20 seconds. Staying home as much as possible and maintaining social distancing when we are out has been our practice for almost three months as well. These three actions have helped keep the spread of COVID-19 to a minimum in our province, and we must keep up the fight as we move from spring into summer. The success we, as a province, have had fighting COVID-19 is largely because we did what was right, right from the start. Mr. Speaker, let's keep it up.

M. LePage : Merci, Monsieur le président. Le manque de leadership du premier ministre et ses efforts constants pour diviser sont très mal perçus par les gens de Restigouche-Ouest.

Je tiens à préciser au premier ministre et à son caucus que la circonscription de Restigouche-Ouest s'étend de Saint-Quentin à Balmoral et que, par conséquent, les collectivités à l'ouest de ma circonscription sont dans la zone médicale 4, tandis que les collectivités à l'est, incluant les collectivités voisines de Campbellton et de Dalhousie, sont dans la zone 5. Qu'il s'agisse de leurs inquiétudes au sujet de la réouverture des bureaux de Services Nouveau-Brunswick que j'ai soulevée hier, des soins médicaux, des commerçants ou de notre économie, bref, les gens du Restigouche se sentent exclus et ignorés par leur propre gouvernement.

plus élevé dans le cadre d'appels d'offres privés. Monsieur le président, les sommes additionnelles ainsi perdues auraient pu être utilisées pour les ponts de la province qui ont désespérément besoin d'être réparés.

Prenons l'exemple du pont principal de la route 10 à Chipman. Cela fait plus d'un an que ce pont n'a plus qu'une seule voie, sans que l'on sache quand il sera réparé, ce qui nuit à l'économie locale, aux services d'urgence et à la population. J'exhorte le gouvernement actuel à considérer les coûts accrus associés au report de travaux d'entretien essentiels et à entamer le processus de réparation de cette infrastructure indispensable avant qu'il ne soit trop tard. Merci, Monsieur le président.

M. Crossman : Merci, Monsieur le président. Se laver les mains fréquemment et correctement reste l'une des armes les plus efficaces dans la lutte contre la COVID-19. C'est difficile à croire, mais cela fait trois mois que notre premier ministre a utilisé les médias sociaux pour encourager tout le monde à se laver les mains pendant au moins 20 secondes. Rester à la maison autant que possible et maintenir l'éloignement social lorsque nous sortons a été notre pratique pendant presque trois mois également. Ces trois mesures ont contribué à limiter au maximum la propagation de la COVID-19 dans notre province, et nous devons poursuivre le combat alors que nous passons du printemps à l'été. Le succès que notre province a connu dans la lutte contre la COVID-19 est en grande partie attribuable au fait que nous avons pris les mesures qu'il fallait, dès le départ. Monsieur le président, continuons à nous battre.

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker. The Premier's lack of leadership and his constant efforts to divide are very badly perceived by the people of Restigouche West.

I want to clarify to the Premier and his caucus that the Restigouche West riding extends from Saint-Quentin to Balmoral, so the communities to the west of my riding are in medical Zone 4 and the communities to the east, including the neighbouring communities of Campbellton and Dalhousie, are in Zone 5. Whether they're worried about the reopening of Service New Brunswick offices, as I mentioned yesterday, or about medical care, businesses, or our economy, in short, people in Restigouche feel excluded and ignored by their own government.

Le Nouveau-Brunswick a besoin d'un premier ministre qui rassure les gens, pas d'un leader qui divise la population. Nous avons besoin d'un leader qui aborde cette crise d'une manière telle que tous les gens de notre province ne se sentent pas discriminés par son action ou par son inaction.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Pendant le confinement, nos artistes ont su relever de nombreux défis. Ils nous ont offert de la matière à réfléchir. Ils nous ont unis et nous ont permis de vivre cette situation exceptionnelle à travers une grande variété de lunettes et d'émotions. Ils nous ont divertis, mais il n'en demeure pas moins que leur situation est précaire. Nous pourrions simplement les remercier, mais ce qui serait encore mieux, c'est que nous agissions concrètement pour faire reconnaître leur statut professionnel et surtout leur droit de vivre de leur art.

La reconnaissance du statut de l'artiste au Nouveau-Brunswick ne peut tout simplement pas être purement symbolique. Elle ne peut se réduire à une loi déclaratoire qui, comme dans d'autres provinces, ne fait que souligner l'importance du rôle des artistes dans la société ; elle doit tenter de résoudre les défis socioéconomiques de nos artistes.

Monsieur le président, j'exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à travailler de pair avec les associations d'artistes, ainsi qu'avec le gouvernement fédéral et les autres partenaires, afin de faire le nécessaire pour que le statut de l'artiste devienne une réalité. Merci.

Mrs. Conroy : Mr. Speaker, poor Internet and cellular service is not only an inconvenience for some people living in rural areas, but also it is putting lives at risk. The lack of cellular service in some parts of the province makes emergency calls from cell phones impossible. People living in rural New Brunswick should be able to expect the same level of high-speed Internet and cell phone services as those living in urban centres.

Four years ago, the former Liberal government promised \$8 million over two years to build 10 new radio towers to be used by the private sector to locate cellular and wireless broadband services. Last July, the federal government announced it was spending

New Brunswick needs a Premier who reassures people, not a leader who divides them. We need a leader to deal with this crisis in a way that does not make the people of our province feel discriminated against by his actions or inaction.

Mr. K. Arseneau : Thank you, Mr. Speaker. During the lockdown, our artists were able to overcome many challenges. They gave us some food for thought. They united us and enabled us to experience this exceptional situation through a wide variety of lenses and emotions. They entertained us, but the fact remains that their situation remains precarious. We could just thank them, but it would be even better if we took concrete measures to recognize their professional status and especially their right to make a living from their art.

Recognizing the status of the artist in New Brunswick simply can't be purely symbolic. It can't be reduced to a declaratory Act that, as in other provinces, only emphasizes the importance of the role artists play in society; it must try to solve our artists' socioeconomic challenges.

Mr. Speaker, I urge the government of New Brunswick to work with artists' associations, the federal government, and other partners to do what is necessary to make the status of the artist a reality. Thank you.

M^{me} Conroy : Monsieur le président, la médiocrité des services Internet et cellulaire non seulement constitue un inconvénient pour certaines personnes vivant dans des régions rurales, mais elle met aussi des vies en danger. L'absence de service cellulaire dans certaines parties de la province rend les appels d'urgence à partir de téléphones cellulaires impossibles. Les personnes vivant dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick devraient pouvoir s'attendre à bénéficier du même niveau de service Internet à haute vitesse et de service de téléphonie cellulaire que les personnes vivant dans les centres urbains.

Il y a quatre ans, l'ancien gouvernement libéral a promis 8 millions de dollars sur deux ans pour construire 10 nouvelles tours radio devant être utilisées par le secteur privé pour implanter des services cellulaire et sans fil à large bande. En juillet

\$40 million to improve New Brunswick's rural Internet. Once, New Brunswick was the centre of IT excellence. We cannot call ourselves that with so many people in rural parts of the province unable to access high-speed wireless connectivity or to engage in online education or business. Mr. Speaker, New Brunswickers deserve better. Thank you.

12:25

Mr. Northrup: Thank you, Mr. Speaker. I am proud to rise today to tell the House about yet another New Brunswicker who has stepped up in the face of the pandemic. Sarah Taher is a volunteer extraordinaire. She and her husband, Omar, and their three children moved to New Brunswick from Dubai almost a year ago. Sarah volunteers at the public library and the local soup kitchen here in Fredericton. Sarah learned to sew upon arrival in Canada and started a business at the Northside Market selling her work. Then COVID-19 struck, and shortly after, the market closed. That did not stop Sarah. She is making masks to help others. I invite my colleagues to join me in thanking a true volunteer champion and a credit to New Brunswick, Sarah Taher. Thank you, Mr. Speaker.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Le manque de leadership du premier ministre au cours des dernières semaines est sans aucun doute fortement ressenti par la population de la zone 5.

The tactics of division have left New Brunswickers of medical Zone 5 feeling isolated in their own province.

Les personnes de la zone 5 qui travaillent ailleurs dans la province n'ont plus l'accès aux entreprises et à certaines installations gouvernementales simplement en raison de leur lieu de résidence. Cela n'a jamais été mentionné dans aucune communication gouvernementale. Il est temps pour le premier ministre de faire preuve de leadership et d'aborder le fait que les gens de cette province se sentent discriminés par ses actions.

We need to stay united throughout these challenging times, just as the people of Campbellton and Dalhousie

dernier, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il consacrait 40 millions à l'amélioration de l'Internet rural au Nouveau-Brunswick. Le Nouveau-Brunswick a déjà été le centre d'excellence en matière de technologies de l'information. Nous ne pouvons pas nous considérer comme tel si tant de personnes dans les régions rurales de la province sont incapables d'accéder à une connectivité sans fil à haute vitesse ou d'utiliser des services d'éducation ou de commerce en ligne. Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick méritent mieux. Merci.

M. Northrup : Merci, Monsieur le président. Je suis fier de prendre la parole aujourd'hui pour parler à la Chambre d'une autre personne du Nouveau-Brunswick qui a fait face à la pandémie. Sarah Taher est une bénévole extraordinaire. Elle, son mari Omar et leurs trois enfants ont quitté Dubaï pour s'installer au Nouveau-Brunswick il y a près d'un an. Sarah est bénévole à la bibliothèque publique et à la soupe populaire locale ici à Fredericton. Sarah a appris à coudre dès son arrivée au Canada et s'est lancée dans la vente de ses oeuvres au Northside Market. Puis la COVID-19 a frappé et, peu de temps après, le marché a fermé ses portes. Cela n'a pas arrêté Sarah. Elle fabrique des masques pour aider les gens. J'invite mes collègues à se joindre à moi pour remercier Sarah Taher, une véritable championne du bénévolat et un atout pour le Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. There is no doubt that people in Zone 5 are really feeling the effects of the lack of leadership from the Premier over the last few weeks.

Les tactiques de division ont fait que les gens de la zone médicale 5 du Nouveau-Brunswick se sentent isolés dans leur propre province.

People in Zone 5 who work elsewhere in the province no longer have access to businesses and some government facilities simply because of where they live. This has never been mentioned in any government communication. It's time for the Premier to show leadership and address the fact that people in this province feel discriminated against by his actions.

Nous devons demeurer unis en ces temps difficiles, comme les gens de Campbellton et de Dalhousie l'ont

have shown many times before. Today, it is the Premier's turn to step up for New Brunswickers and the region of Restigouche.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, my heart is heavy as I rise in the House to speak about Chantel Moore. I want to begin by expressing my deepest condolences to her loved ones. We must get the facts on how this young woman could be killed during a wellness check. We must also examine how Indigenous people are treated in our justice system and face our systemic racism head-on.

The Chiefs of the Wolastoqi Nation in New Brunswick have called on our government to do just that. It is disappointing that the government response to this call is what the Wolastoqi Chiefs called a tone-deaf and condescending statement. We must seek justice for Chantel Moore while seeking to address the systemic racism in the justice system and in our society. I am adding my voice in solidarity with the Wolastoqi Chiefs as they once again call on the government to launch an independent committee to review systemic bias against Indigenous people in New Brunswick's policing and criminal justice systems. *Woliwon.*

Mr. DeSaulniers: Thank you, Mr. Speaker. A New Brunswick Medical Society survey shows that 77% of respondents are in favour of virtual care after COVID-19 is over. It is clear that patients see value in maintaining virtual care in this province. While this cannot replace in-person visits, it is another tool to providing access to primary health care.

Many New Brunswickers have come to count on the medical services provided by eVisitNB, which has had a substantial payment reduction imposed by Medicare. It has asked for a reinstatement of funding but says that there has been no response from Medicare or the Health Department. An eVisitNB survey shows that it prevented 72% of its patients from having to go to the ER to be seen. I urge the government to take action to reinstate the funds that were cut from eVisitNB and to ensure that people can continue to get the virtual medical visits that they need now and going forward

démontré à maintes reprises. Aujourd'hui, c'est au tour du premier ministre de se porter à la défense des gens du Nouveau-Brunswick et de la région de Restigouche.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, c'est le coeur lourd que je prends la parole à la Chambre au sujet de Chantel Moore. Je tiens tout d'abord à exprimer mes plus sincères condoléances à ses proches. Nous devons faire toute la lumière sur la manière dont cette jeune femme a pu être tuée lors d'une vérification de bien-être. Nous devons également examiner la manière dont les Autochtones sont traités dans notre système judiciaire et faire face à notre racisme systémique.

Tel est exactement ce que les chefs de la nation wolastoqey du Nouveau-Brunswick ont demandé à notre gouvernement de faire. Il est décevant de constater que la réponse du gouvernement à cet appel est ce que les chefs wolastoqey ont appelé une déclaration sourde et condescendante. Nous devons obtenir justice pour Chantel Moore tout en cherchant à lutter contre le racisme systémique dans le système judiciaire et dans notre société. J'ajoute ma voix en solidarité avec les chefs wolastoqey qui demandent une fois de plus au gouvernement de créer un comité indépendant chargé d'examiner les préjugés systémiques à l'encontre des peuples autochtones dans les systèmes de police et de justice pénale du Nouveau-Brunswick. *Woliwon.*

M. DeSaulniers : Merci, Monsieur le président. Un sondage de la Société médicale du Nouveau-Brunswick montre que 77 % des répondants sont en faveur des soins virtuels une fois la pandémie de COVID-19 terminée. Il est clair que les gens sont en faveur du maintien des soins virtuels dans la province. Bien que de tels soins ne puissent pas remplacer les visites en personne, ils sont un autre outil permettant d'assurer l'accès aux soins de santé primaires.

Bien des gens du Nouveau-Brunswick en sont venus à compter sur les services médicaux dispensés par eVisitNB, qui a vu ses paiements être réduits de manière substantielle par l'Assurance-maladie. L'organisme a demandé le rétablissement de son financement, mais affirme n'avoir reçu aucune réponse de l'Assurance-maladie ou du ministère de la Santé. Une enquête d'eVisitNB montre que l'organisme a évité à 72 % de ses patients d'avoir à se rendre aux urgences pour être examinés. J'exhorte le gouvernement à prendre des mesures pour rétablir les fonds qui ont été supprimés pour eVisitNB et pour veiller à ce que les gens puissent continuer à bénéficier

since they have proven to be so effective. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Fairgrieve: Thank you, Mr. Speaker. On June 6, we acknowledged and commemorated the 76th anniversary of the D-Day landing on the Normandy shores. This year, France's highest honour, the Legion of Honor, was presented to D-Day veteran Edmund Martin from Crombie Settlement, midway between Plaster Rock and New Denmark. Mr. Martin was one of many Maritimers, including the father of our Health Minister, who stormed the beaches of Normandy on that faithful day. By nightfall, our Canadian troops had advanced farther inland than any other Allied force. By midnight, only Omaha Beach saw more casualties than Juno Beach, our Canadian assignment. Each year, on the anniversary of D-Day, we will keep sacred the memory of those who fell. Thank you, Mr. Speaker.

12:30

Mr. Martin was one of many young Maritimers, including the father of our Health Minister, who stormed the beaches of Normandy that fateful day. By nightfall, our Canadian troops had advanced farther inland than any other Allied force. By midnight, only Omaha Beach saw more casualties than Juno Beach, our Canadian assignment.

Each year, on the anniversary of D-Day, we will keep sacred the memory of those who fell. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: Before we start with oral questions, I would ask the members in the gallery, when they get to the microphone, to speak as closely as possible to it. That way, we will understand you better from here. Okay? Get close to the microphone when you speak. Thank you.

Oral Questions

Coronavirus

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. I would like to thank the Premier for the update yesterday on Zone 5 and for the work that is being done there. We

des visites médicales virtuelles dont ils ont besoin aujourd'hui et à l'avenir, puisque celles-ci se sont avérées si efficaces. Merci, Monsieur le président.

M. Fairgrieve : Merci, Monsieur le président. Le 6 juin, nous avons souligné et commémoré le 76^e anniversaire du débarquement du jour J sur les côtes normandes. Cette année, la plus haute distinction française, la Légion d'honneur, a été remise à Edmund Martin, un ancien combattant du jour J originaire de Crombie Settlement, à mi-chemin entre Plaster Rock et New Denmark. M. Martin était l'une des nombreuses personnes des Maritimes, dont le père de notre ministre de la Santé, qui ont pris d'assaut les plages de Normandie en ce jour mémorable. À la tombée de la nuit, nos troupes canadiennes avaient progressé plus loin à l'intérieur des terres que toute autre force alliée. À minuit, seule la plage d'Omaha avait subi plus de pertes que la plage de Juno, notre affectation canadienne. Chaque année, à l'occasion de l'anniversaire du jour J, nous perpétuerons le souvenir sacré de ceux qui ont péri. Merci, Monsieur le président.

M. Martin était l'un des nombreux jeunes gens des Maritimes, dont le père de notre ministre de la Santé, qui ont pris d'assaut les plages de Normandie en ce jour mémorable. À la tombée de la nuit, nos troupes canadiennes avaient progressé plus loin à l'intérieur des terres que toute autre force alliée. À minuit, seule la plage d'Omaha avait subi plus de pertes que la plage de Juno, notre affectation canadienne.

Chaque année, à l'occasion de l'anniversaire du jour J, nous perpétuerons le souvenir sacré de ceux qui ont péri. Merci, Monsieur le président.

Le président : Avant de commencer les questions orales, je demanderais aux parlementaires de la tribune, lorsqu'ils arrivent au micro, de parler le plus près possible de celui-ci. De cette façon, nous vous comprendrons mieux d'ici. D'accord? Tenez-vous près du micro lorsque vous parlez. Merci.

Questions orales

Coronavirus

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Je tiens à remercier le premier ministre de la mise à jour d'hier au sujet de la zone 5 et du travail qui y est

know that there has been a very unfortunate outbreak of COVID-19 in Zone 5 and, as a result, the Premier has said that he strongly encourages people from that zone to stay at home as much as possible. It was made clear that residents of Zone 5 were allowed to travel outside the area for things such as work and essential services and for other reasons as well. However, we are hearing many stories of businesses in other health care zones that are asking for identification and refusing to let the citizens of Zone 5 to enter their premises. Does the Premier find this type of discrimination acceptable here in New Brunswick? Are we not all in this together? Thank you.

Hon. Mr. Higgs: Thank you for the question. Mr. Speaker, it is unfortunate that we have had this outbreak in Zone 5. We are doing everything we can, working with Public Health and all the many people in the health sector and beyond, to try to contain it within that region. The situation that we always knew we could be in was to have different pockets of the province be at different levels at different times, but we had not experienced that until just the past few weeks. The purpose is this: Let's ensure that our economy continues to grow. Let's deal with the situation locally, and let's hope that, as quickly as possible, we get back to the situation where we will once again be harmonious across the system.

With their businesses running, people are all very concerned about how they manage and how they deal with it. We have said that we encourage people to stay in their zone during this situation until we have it clearly identified. We understand, and we are not going to enforce those borders within our province. We are going to enforce the borders around our province. But I am encouraging people to really exercise caution, wear their masks, keep a safe distance, and follow all the rules.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. I did not hear whether the Premier agrees with businesses

réalisé. Nous savons qu'une écloison de COVID-19 est survenue dans la zone 5, laquelle est très regrettable ; par conséquent, le premier ministre a dit qu'il encourageait fortement les gens de cette zone à rester chez eux autant que possible. Il a clairement été indiqué que les gens de la zone 5 étaient autorisés à circuler à l'extérieur de leur région pour des raisons telles que le travail et les services essentiels, ainsi que pour d'autres raisons. Nous entendons toutefois un grand nombre d'histoires sur des propriétaires d'entreprise dans les autres zones de santé qui demandent des pièces d'identité et qui refusent de laisser les gens de la zone 5 entrer dans leurs locaux. Le premier ministre trouve-t-il que ce genre de discrimination est acceptable ici au Nouveau-Brunswick? Ne sommes-nous pas tous solidaires dans cette crise? Merci.

L'hon. M. Higgs : Merci de la question. Monsieur le président, il est regrettable que nous ayons eu une écloison dans la zone 5. Nous faisons tout en notre pouvoir, notamment en travaillant avec Santé publique et les nombreuses personnes du secteur de la santé et au-delà, pour essayer d'endiguer l'écloison dans cette région. Nous savions que nous pourrions nous retrouver dans une situation où différentes zones de la province se trouvent dans des phases différentes à divers moments, mais nous n'avions pas connu une telle situation avant les dernières semaines. Voici l'objectif : Faisons en sorte que notre économie continue de croître. Occupons-nous de la situation à l'échelle locale, et espérons que nous revenions le plus rapidement possible à une situation où toutes les zones seront de nouveau au même diapason partout dans le système.

Étant donné que les entreprises ont repris leurs activités, les gens sont très préoccupés par la façon dont la situation est gérée. Nous avons dit que nous encourageons les gens à rester dans leur zone pendant la phase actuelle jusqu'à ce que nous ayons vraiment circonscrit l'écloison. Nous comprenons les sentiments exprimés, mais nous ne ferons pas respecter les limites régionales dans notre province. Nous ferons respecter les frontières autour de notre province. J'encourage toutefois les gens à vraiment faire preuve de prudence, à porter leur masque, à maintenir une distance sécuritaire et à respecter toutes les règles.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Je n'ai pas entendu si le premier ministre était d'accord

barring Zone 5 residents from coming through their entrances.

Monsieur le président, je pense que le premier ministre sera d'accord avec moi pour dire que les soins de santé sont un service essentiel. Encore une fois, je rappelle que nous entendons dire que des gens de la zone de santé 5 voient leurs traitements médicaux et leurs chirurgies prévues dans d'autres régions être annulés uniquement parce qu'ils viennent du Restigouche.

Je pose donc la question de nouveau : Monsieur le président, le premier ministre trouve-t-il ce type de discrimination acceptable ici, au Nouveau-Brunswick? Qui a donné cette directive? Que va faire le premier ministre pour remédier à la situation? Merci.

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, what we are going to do to resolve it is to get Zone 5 back to where we all want to be in our province as fast as possible. You do that, not by entertaining more risk throughout the province, but by trying to contain it. That has been the philosophy from the very beginning: Can we contain an outbreak? Can we keep it localized? Can we manage it? Can we do all the contact tracing? And then can we isolate in order to prevent further transmission around the province?

That is our goal. I can understand the apprehension of businesses and why they want to know—is there is a chance that their businesses are going to close down? But I do not like this any better than anyone else. I certainly do not like discrimination of any kind anywhere in our province or beyond. The reality is that we are all trying to raise the bar in living with COVID-19. People have their own ways of doing that, but we are all conscious of the fact that we have to abide by certain rules, certain containment philosophies, in order to minimize the risk to the many. That is what is happening here. I am hopeful that the area gets up and running as soon as possible, but we do have a few more weeks to go.

12:35

Mr. G. Arseneault: I am very disappointed to hear that answer with regard to outside businesses and health care facilities that are run by the government

avec les propriétaires d'entreprise qui empêchent les gens de la zone 5 d'avoir accès à leur établissement.

Mr. Speaker, I think the Premier will agree with me that health care is an essential service. Again, I would point out that we have heard people in zone 5 are seeing their medical treatment and surgery scheduled in other regions cancelled just because they come from Restigouche.

So, I ask the question again: Mr. Speaker, does the Premier find this kind of discrimination acceptable in New Brunswick? Who issued the directive? What is the Premier going to do to address this situation? Thank you.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, pour remédier à la situation, nous ramènerons le plus vite possible la zone 5 à l'état où nous voulons tous être dans notre province. Pour y parvenir, il ne faut pas accroître les risques dans l'ensemble de la province, mais il faut essayer de les réduire. Voilà le principe appliqué depuis le tout début : Pouvons-nous endiguer une éclosion? Pouvons-nous la circonscrire? Pouvons-nous la gérer? Pouvons-nous mener une recherche de tous les contacts? Ensuite, pouvons-nous nous isoler afin d'empêcher toute propagation dans la province?

Voilà notre objectif. Je peux comprendre l'apprehension des entreprises et pourquoi elles veulent savoir si elles risquent de devoir fermer. La situation me déplaît effectivement autant qu'à toute autre personne. Toute forme de discrimination me déplaît, que celle-ci ait lieu dans notre province ou ailleurs. La réalité, c'est que nous essayons tous de relever les normes pour composer avec la COVID-19. Les gens ont leur propre façon de s'y prendre, mais nous sommes tous conscients du fait que nous devons respecter certaines règles, certaines mesures de confinement, afin de minimiser les risques pour l'ensemble de la population. C'est ce qui se passe ici. J'ai bon espoir que les gens de la région pourront reprendre leurs activités dès que possible, mais nous avons encore quelques semaines devant nous.

M. G. Arseneault : Je suis très déçu de la réponse en ce qui concerne des entreprises de l'extérieur ainsi que des établissements de soins de santé de l'extérieur et gérés par le gouvernement qui refusent de fournir à des

refusing people essential services such as health care in our province.

Small and medium-sized businesses in Zone 5 are in financial shock at the present moment. Our citizens are working hard to respect all the regulations imposed by the orange phase. The prolonged isolation and discrimination by the surrounding communities are having a negative effect on the mental health of our residents. When will Zone 5 be returning to the yellow phase? What specific criteria do we need to meet in order to progress to that phase? Thank you.

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, earlier the great work of Public Health was spoken about, which I concur with. It will play a key role in the return to the next phase or the move back to where the rest of the province is at this point. The conditions around it are, of course, a period of time when we do not have any new cases, when we know exactly where the situation is, and when the new cases stop. That is not going to be the situation today. We still have issues that are growing. We are going to have to find a way to get that . . . Well, we believe that it is contained. That is a good thing.

The more respect that the individuals have, the residents of the area . . . I commend them because I have seen great discipline in many sectors—not everywhere around the province but in many sectors—to follow the rules as we try to figure out how to work with COVID-19 and have our economy move up faster than that of anyone else. On that point, we have gone from about a 26% opening across the province to a 64% percent opening in record time. We have seen the results in rising employment statistics.

We are moving in the right direction. It is unfortunate that the Campbellton area is a little bit behind right now.

Indigenous Peoples

Mrs. Harris: Thank you very much, Mr. Speaker. I would like, before I ask my question, to offer condolences to the family of the late Chantel Moore.

Today the Chiefs of the Wolastoqey Nation in New Brunswick issued a call for an independent committee to review systemic bias against Indigenous people in

gens dans notre province des services essentiels comme des soins de santé.

Les petites et moyennes entreprises de la zone 5 sont actuellement en état de choc financier. Les gens de notre province travaillent fort pour respecter tous les règlements imposés dans le cadre de la phase orange. L'isolation prolongée ainsi que la discrimination dont font preuve les collectivités avoisinantes ont des effets néfastes sur la santé mentale des gens dans la zone en question. Quand la zone 5 reviendra-t-elle à la phase jaune? Quels sont les critères précis auxquels nous devons satisfaire afin de passer à cette phase? Merci.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, il a été fait mention plus tôt de l'excellent travail de la Santé publique, et je suis d'accord. Ce travail jouera un rôle clé dans le retour à la prochaine phase ou à l'état dans lequel se trouve actuellement le reste de la province. Bien sûr, des conditions s'appliquent : il faut qu'une certaine période s'écoule sans nouveau cas, que nous sachions exactement quelle est la situation et qu'il n'y ait plus de nouveau cas. Ce n'est pas ce qui se passe aujourd'hui. Nous avons encore des problèmes qui prennent de l'ampleur. Nous allons devoir trouver un moyen de... Eh bien, nous croyons que la situation est maîtrisée. C'est une bonne chose.

Plus les personnes font preuve de respect, les gens de la région... Je les félicite, car j'ai observé une grande discipline dans beaucoup de secteurs — pas partout dans la province, mais dans beaucoup de secteurs — pour ce qui est de respecter les règles pendant que nous essayons de trouver un moyen de travailler pendant la pandémie de la COVID-19 et faire progresser notre économie plus rapidement que partout ailleurs. À cet égard, nous sommes passés d'un taux d'ouverture dans la province d'environ 26 % à 64 % en un temps record. Nous avons constaté les résultats dans les statistiques du nombre croissant d'emplois.

Nous sommes sur la bonne voie. Il est regrettable que la région de Campbellton en soit à une phase moins avancée à l'heure actuelle.

Peuples autochtones

M^{me} Harris : Merci beaucoup, Monsieur le président. Avant de poser ma question, j'aimerais offrir mes condoléances à la famille de feu Chantel Moore.

Aujourd'hui, les chefs de la nation Wolastoqiyik du Nouveau-Brunswick ont demandé que soit créé un comité indépendant pour examiner les préjugés

New Brunswick's policing and justice systems. This is about not just the tragic death of Chantel Moore last week but a wider look at the issue here in New Brunswick. We believe that the request has merit and warrants support. Will the Premier order a truly independent look at this issue in New Brunswick?

Hon. Mr. Urquhart: Thank you for your question on this very important issue that is happening. I agree with you. These are two issues that have to be addressed. We are presently, as I was on the phone with my staff, sending out another letter to the Chiefs to get together to look at the situation of the whole province and how we handle policing and our Indigenous people here in the province. We will be, hopefully, meeting. As you know, we have had a number of meetings on the reconciliation committees. I know these Chiefs personally, and I am hoping that, within a very short period of time, we will be able to move forward with it.

Mrs. Harris: I am hoping that you will be moving forward with the independent committee to review. The Chiefs say that the province's response on the issue in the wake of last week's tragedy has been "tone-deaf and condescending". That is an indication that the trust is broken with the government. The issue needs addressing.

This is not just about last week's tragic death. This is a much wider problem. As the Chiefs stated, it is simply not good enough for the minister and his Cabinet colleagues to claim that dialogue is ongoing when it is not, to claim that a process is unbiased when it is not, and to tell Indigenous leaders to sit and wait while the communities continue to suffer from a broken system. Justice delayed is justice denied. The Cabinet has the power under the *Inquiries Act* to hold such an inquiry. Will this be brought to Cabinet for discussion and, most importantly, for action?

systémiques dont les Autochtones font l'objet dans les services de police et le système de justice du Nouveau-Brunswick. Il importe non seulement de se pencher sur le décès tragique de Chantel Moore, survenu la semaine dernière, mais aussi d'aborder de manière plus globale la situation au Nouveau-Brunswick. Selon nous, la demande est valable et mérite d'être appuyée. Le premier ministre ordonnera-t-il que soit réalisé un examen véritablement indépendant de la situation au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Urquhart : Je vous remercie de votre question sur l'enjeu très important qui se pose. Je suis d'accord avec vous. Il s'agit là de deux enjeux qu'il faut aborder. J'ai appris, alors que j'étais au téléphone avec mon personnel, qu'il envoyait en ce moment une autre lettre aux chefs pour que nous nous rencontrions afin d'examiner la situation dans l'ensemble de la province et la façon dont nous occupons des services de police et des Autochtones ici dans la province. Nous allons nous rencontrer, espérons-le. Comme vous le savez, nous avons eu des rencontres au sein des comités sur la réconciliation. Je connais personnellement les chefs en question, et j'espère que nous serons très bientôt en mesure d'aller de l'avant à cet égard.

M^{me} Harris : J'espère que vous irez de l'avant en ce qui concerne le comité indépendant afin de mener un examen. Les chefs disent que la réponse formulée par la province au sujet de la situation, après la tragédie de la semaine dernière, est insensible et condescendante. Voilà une indication que le lien de confiance avec le gouvernement est brisé. Il faut remédier à la situation dans son ensemble.

Il n'est pas simplement question ici du décès tragique qui est survenu la semaine dernière. Le problème est bien plus vaste. Comme les chefs l'ont déclaré, il ne suffit tout simplement pas au ministre et à ses collègues du Cabinet de prétendre que le dialogue se poursuit lorsque ce n'est pas le cas et qu'un processus est impartial lorsqu'il n'en est rien et de dire aux dirigeants autochtones d'attendre sans rien faire pendant que les communautés continuent à souffrir à cause d'un système brisé. Une justice différée est une justice refusée. Le Cabinet a le pouvoir de mener une enquête en vertu de la *Loi sur les enquêtes*. La question sera-t-elle présentée au Cabinet pour faire l'objet de discussions et, plus important encore, pour que des mesures soient prises?

12:40

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, I think that we reacted very quickly with officials with the minister and the Department of Public Safety in order to have a full independent review of the unfortunate situation in Edmundston. There is a process that is involved to do this. It is extremely unfortunate—any loss of life is—that this was a young Indigenous woman. That does not mean that the whole system is broken, but it means that something went wrong, very seriously wrong that night. That is why the independent analysis is underway. That is why we have a review from, in this case, Quebec. They are looking at this in a whole new way by asking what happened here.

Mr. Speaker, if this leads to further national issues, national concerns, then, absolutely, let's go the distance and let's understand exactly what is required because too many incidents are happening that cannot be rationalized, justified, or warranted. We need to find the solution. But is this one? I hope that in the coming months, we will certainly know that.

Mrs. Harris: Mr. Speaker, tone-deaf and condescending. I can understand why they are saying that. It is unreal to see what is happening. There needs to be action, not just talk. As they have stated, it is not because of this one incident. This has been going on, and we, as leaders, need to realize that we need to listen, we need to learn, and we need to act. That is what these Indigenous leaders are asking you, Mr. Premier, to do. Please listen to their request, and most importantly, act upon it.

Hon. Mr. Higgs: We know that the member opposite is very quick to jump on any particular situation to try to make more of what is already happening, Mr. Speaker. What is already happening is a fully independent investigation of this situation. We have a very unfortunate situation right here in New Brunswick, right here in northwest New Brunswick, in Edmundston, and we are reacting very clearly through an independent analysis to find out exactly what happened there. That is the proper process to follow. It

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, selon moi, nous avons réagi très rapidement de concert avec les représentants, le ministre et le ministère de la Sécurité publique afin de faire un examen complet et indépendant de la malheureuse situation qui s'est produite à Edmundston. Un processus doit être suivi pour y arriver. Il est extrêmement regrettable — toute perte de vie l'est — qu'il s'agisse d'une jeune femme autochtone. Cela ne veut pas dire que tout le système est brisé, mais cela signifie que quelque chose a mal tourné, a vraiment mal tourné pendant la nuit en question. Voilà pourquoi une analyse indépendante est en cours. Voilà pourquoi nous avons un examen qui est réalisé, dans ce cas-ci, par un organisme du Québec. Les enquêteurs examinent la situation sous un angle tout à fait nouveau en demandant ce qui s'est passé ici.

Monsieur le président, si cet examen mène à d'autres enjeux, d'autres préoccupations d'envergure nationale, alors il nous faut absolument aller jusqu'au bout pour comprendre exactement ce qui doit être fait, car il se produit trop d'incidents qui ne peuvent pas être rationalisés, justifiés ni légitimés. Nous devons trouver la solution. Toutefois, la solution proposée est-elle la bonne? Dans les mois à venir, j'espère que nous le saurons sans aucun doute.

M^{me} Harris : Monsieur le président, la réponse a été qualifiée d'insensible et de condescendante. Je peux comprendre pourquoi les chefs disent cela. Il est incroyable de voir ce qui se passe. Il faut prendre des mesures, et non pas simplement prononcer des paroles. Comme les chefs autochtones l'ont affirmé, le tout ne découle pas d'un incident unique. La situation dure depuis longtemps, et, en tant que dirigeants, il faut que nous nous rendions compte que nous devons écouter, apprendre et agir. Voilà ce que les dirigeants autochtones vous demandent de faire, Monsieur le premier ministre. Je vous prie d'écouter leur demande, et, surtout, donnez-y suite.

L'hon. M. Higgs : Nous savons que la députée d'en face intervient très rapidement au sujet de n'importe quelle situation pour essayer d'exagérer ce qui est déjà en cours, Monsieur le président. Ce qui est déjà en cours, c'est une enquête indépendante et approfondie sur la situation. Nous sommes témoins d'une situation très malheureuse qui s'est produite ici au Nouveau-Brunswick, ici même dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, à Edmundston, et nous prenons des mesures très claires par le truchement d'une analyse

may turn into more than this, Mr. Speaker. It may turn out that this was an isolated incident that was very unfortunate and very untimely and, certainly, one where lessons can be learned to avoid any future cases like this.

But the process is unfolding, and for the member opposite to make it a national issue at a time when we have a very localized concern here that we are addressing immediately . . . Let's focus on what we have to deal with. Let's decide, with the lessons learned there, Mr. Speaker, where we go next. Thank you.

Culture

M^{me} Thériault : Merci, Monsieur le président. Ma question s'adresse au ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. En ce temps de pandémie, les arts et la culture, piliers importants de nos sociétés, ont été parmi les premiers secteurs touchés et ils semblent être parmi les derniers qui pourront rouvrir dans la cascade de déconfinement.

Bien que je salue l'initiative du gouvernement pour la mise en place de programmes où les artistes ont pu être rémunérés pour leurs performances sur les médias sociaux, nous ne pouvons pas carburer ainsi indéfiniment. Nous avons besoin de réelles expériences humaines, et, surtout, les artistes ont besoin de recommencer à travailler.

Depuis vendredi, le gouvernement permet que les églises accueillent des rassemblements de 50 personnes avec distanciation sociale. Pourquoi ne permettons-nous pas la même chose aux salles de spectacle? Quelle est la différence? Les arts sont un besoin pour certains au même titre que la religion l'est pour d'autres. Les arts et la culture sont des leviers de développement personnel, social et économique; alors, pourquoi ne pas rouvrir les églises et les salles de spectacle en même temps?

L'hon. M. Fitch : Merci beaucoup pour votre question aujourd'hui, à la Chambre du peuple.

Thank you very much for that question. I appreciate it. Mr. Speaker, the member is correct in saying that the arts and culture sector is a very, very important part of the fabric of our heritage in New Brunswick and that

indépendante afin de déterminer exactement ce qui s'est passé à cet endroit. Voilà le processus approprié à suivre. Il se peut que l'analyse se transforme en quelque chose de plus gros, Monsieur le président. Il peut en ressortir que la situation ait été un incident isolé très malheureux et très malencontreux, et dont des leçons peuvent certainement être tirées afin d'éviter de tels cas dans l'avenir.

Toutefois, le processus se poursuit, et le fait que la députée d'en face cherche à en faire une question d'envergure nationale alors que nous avons une préoccupation très locale ici, à laquelle nous répondons immédiatement... Concentrons-nous sur la situation que nous devons régler. Monsieur le président, selon les leçons tirées de la situation, décidons ce que nous ferons ensuite. Merci.

Culture

Ms. Thériault: Thank you, Mr. Speaker. My question is for the Minister of Tourism, Heritage and Culture. In this time of pandemic, arts and culture, which are strong pillars of our society, were among the first sectors affected and seem to be the last that will reopen as the lockdown is lifted.

Although I appreciate the government's initiative to establish programs that provide artists with opportunities to be paid for performances on social media, we cannot sustain this indefinitely. We need real personal experiences and, moreover, artists need to get back to work.

Since Friday, the government is allowing churches to hold gatherings of 50 people with social distancing. Why do we not allow performance venues to do the same? What is the difference? The arts are as necessary for some people as religion is for others. Arts and culture foster personal, social, and economic development, so why not reopen churches and performance venues at the same time?

Hon. Mr. Fitch: Thank you very much for your question today in the people's House.

Merci beaucoup de la question. J'en suis reconnaissant. Monsieur le président, la députée a raison de dire que le secteur des arts et de la culture est un pilier très, très important de notre tissu patrimonial

it also makes a substantial economic impact in the province.

I think that everyone will agree that the number one priority is making sure that the well-being of the people in the province is at the forefront of this. Every opportunity that we have had to support the arts and culture industry has been taken, with programs that we have rolled out from the department and also by working with federal counterparts on programs that they have rolled out for that sector as well. Certainly, every case, every opportunity, that comes up is reviewed with the chief medical officer, the Department of Public Safety, and Cabinet, and these are things that we are discussing all the time.

12:45

Tourisme

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Nous pensons que, en dépit des difficultés rencontrées cette année, le tourisme est un secteur extrêmement important pour l'économie de notre province. Hier, les responsables de l'industrie du tourisme ont publié une lettre, adressée au premier ministre lui-même, dans laquelle ils déclarent que 40 000 emplois sont menacés au Nouveau-Brunswick si la province n'intervient pas pour les aider.

Nous savons que le Nouveau-Brunswick a été très réticent à soutenir l'économie, faisant moins que toutes les autres provinces canadiennes sur ce front. L'Île-du-Prince-Édouard, une province avec laquelle le Nouveau-Brunswick est en concurrence en matière de tourisme, s'est empressée d'intervenir pour aider cette importante industrie, en annonçant, il y a un mois, un programme d'aide de 66 millions de dollars destinés spécifiquement aux exploitants touristiques.

Monsieur le président, voici ma question : Le Nouveau-Brunswick envisage-t-il une aide spécifique pour le tourisme? Ou le message adressé aux personnes qui travaillent dans l'industrie...

Hon. Mr. Fitch: Thank you very much, Mr. Speaker. I am aware of the letter that was sent because it was copied to a number of the ministers.

You know, Mr. Speaker, there are some things that the letter agrees with regarding how we are acting in the province. It says that it fully supports the efforts that have been made to ensure the health and safety of all

au Nouveau-Brunswick et qu'il génère des retombées économiques considérables dans la province.

Je pense que tout le monde conviendra que la priorité absolue consiste à assurer d'abord le mieux-être de la population de la province. Nous avons saisi chaque occasion d'appuyer l'industrie des arts et de la culture grâce à des programmes que le ministère a mis en oeuvre et aussi en travaillant avec nos homologues fédéraux à des programmes qu'ils ont aussi mis en oeuvre pour le secteur. Le médecin-hygiéniste en chef, le ministère de la Sécurité publique et le Cabinet examinent certainement chaque cas, chaque occasion qui se présente, et il s'agit de dossiers dont nous discutons tout le temps.

Tourism

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. We think that, despite the difficulties encountered this year, tourism is a sector that is extremely important to the economy of our province. Yesterday, tourism industry officials published a letter, addressed to the Premier himself, in which they state that 40 000 jobs are at risk in New Brunswick if the province does not intervene to help them.

We know that New Brunswick has been very reluctant to support the economy, doing less than all other provinces in Canada on that front. Prince Edward Island, a province with which New Brunswick is competing in tourism, was quick to intervene to help this important industry, by announcing a \$66-million aid package specifically for tourism operators a month ago.

Mr. Speaker, my question is this: Is New Brunswick considering specific assistance for tourism? Or is the message addressed to people who work in the industry...

M. Fitch : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis au courant de la lettre, car elle avait été envoyée en copie à un certain nombre de ministres.

Vous savez, Monsieur le président, il y a certains éléments sur lesquels les signataires de la lettre s'entendent, soit en ce qui concerne la façon dont nous agissons dans la province. Il y est dit qu'un soutien

Canadian residents and that remains the first priority. That is our Priority 1. Second, the letter talks about wanting to avoid a second wave of the virus, and it is certain that reasonable measures can be taken to help mitigate that risk. We agree with that too. That is one of our goals. The third thing the letter does is point out how important tourism is here in New Brunswick.

Tourism employs approximately 40 000 people in the province. We are making sure that many of those 40 000 people will be reemployed this summer as time marches on and that we work with the industry in various ways and with the individual sectors and companies so that they can open and hire some of those employees.

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. Do not forget, actions speak louder than words. We believe that if competing provinces are helping the tourism industry, they will be better positioned to rebound and New Brunswick will once again become the drive-through province. Let's not forget the bad decision that was made before the pandemic that gutted the tourism budget, which was to appoint an inexperienced, political deputy minister of tourism who promised a new tourism strategy that never materialized. Does the minister not agree that not doing more now for tourism puts the industry in serious risk in this province? Thank you, Mr. Speaker.

Hon. Mr. Fitch: Once again, Mr. Speaker, the Liberals use an opportunity to attack an individual hired by the government. The member across the way talks about actions speaking louder than words. How about the action when we repaved the road to Parlee Beach in his riding? Is that an action that he does not think worthy of note? I stood with the MLA when I announced that road. He could have asked all these questions there, but again, he wants to use the political arena here to make some points.

The fact of the matter is that we are working with corporations. We are working with companies. We are

total est apporté aux efforts déployés pour assurer la santé et la sécurité de toute la population canadienne et que cela demeure la priorité absolue. Voilà notre priorité absolue. Ensuite, dans la lettre, il est indiqué que l'on souhaitait éviter une deuxième vague de la maladie, et il est certain que des mesures raisonnables peuvent être prises afin de limiter le risque. Nous sommes du même avis. Il s'agit là d'un de nos objectifs. Le troisième élément dont il est question dans la lettre souligne l'importance du tourisme au Nouveau-Brunswick.

Le tourisme emploie quelque 40 000 personnes dans la province. À mesure que le temps passe, nous nous assurons qu'un grand nombre de ces 40 000 personnes seront réengagées cet été, et nous collaborons avec l'industrie de diverses façons ainsi qu'avec les secteurs et les compagnies en particulier de sorte que ces dernières puissent ouvrir et engager certains des employés concernés.

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Rappelez-vous que les gestes sont plus éloquents que les mots. Nous croyons que, si des provinces en concurrence aident l'industrie touristique, elles seront davantage en mesure de rebondir et le Nouveau-Brunswick deviendra de nouveau la province de transit. N'oublions pas la mauvaise décision qui a été prise avant la pandémie et qui a amputé le budget du tourisme, soit la nomination politique d'une sous-ministre du tourisme sans expérience, qui a promis une nouvelle stratégie touristique qui ne s'est jamais matérialisée. Le ministre ne convient-il pas que, si nous n'en faisons pas plus maintenant pour le tourisme, cela fera courir de grands risques à l'industrie de la province? Merci, Monsieur le président.

M. Fitch : Encore une fois, Monsieur le président, les Libéraux profitent de l'occasion pour s'en prendre à une personne qui a été engagée par le gouvernement. Le député d'en face dit que les gestes sont plus éloquents que les mots. Que pense-t-il du geste qui a été posé lorsque nous avons repavé le chemin menant à la plage Parlee, dans sa circonscription? S'agit-il d'un geste qu'il ne croit pas digne de mention? J'étais en présence du député lorsque j'ai fait l'annonce à propos de ce chemin. Il aurait pu poser toutes ses questions à ce moment-là, mais, encore une fois, il se sert de l'arène politique qu'est la Chambre pour marquer des points.

Il demeure que nous travaillons avec les sociétés. Nous travaillons avec les compagnies. Nous travaillons avec

working with the association. The various departments, which I could point to here on the floor and in the gallery today, are working with the various stakeholders to make sure that those people who are employed in the tourism sector will have an opportunity. We do not know exactly the percentage that will be recalled. The last chapter is not working, but Mr. Speaker, we are working very hard to make as many people employed as possible.

Appointments

Mr. Bourque: Mr. Speaker, I think we need to set the record straight here and find out what the facts are. The Premier has said on more than one occasion now that he believes the appointment of the same person as deputy minister of the Department of Natural Resources and Energy Development and the Department of Environment and Local Government was a temporary measure and that he was in an acting role. However, the order in council making the appointment, dated May 26, 2020, does not state that it is an acting role, which it normally would. In the past, when acting deputies were appointed, the order in council specifically stated this. Which is it, Mr. Premier? Is it what you have said previously, or is it what is written over here?

12:50

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, every member on the opposite side would know that the deputy ministers are put in different roles at different times and, in this case, consolidating two departments and one deputy taking over is quite normal. It is an acting role for now. It may be a permanent role in the future. I do not know at this stage. What we do know is that we have learned a lot through this whole process of how we can work together as departments and how different deputies can work together in joining departments with two ministers still in place and how that works, just to make sure that we do not stall from one department to another.

As we look at ways to make better results come out of the government and to allow people to do their jobs,

l'association. Les divers ministères, dont je peux montrer les responsables qui sont présentement sur le parquet et dans les tribunes, collaborent avec les diverses parties prenantes pour voir à ce que les personnes oeuvrant au sein du secteur touristique aient la possibilité de travailler. Nous ne savons pas exactement quel sera le pourcentage d'employés qui sera rappelé. Le dernier chapitre ne fonctionne pas en ce qui a trait à ce secteur, Monsieur le président ; toutefois, nous ne ménageons aucun effort pour qu'un maximum de personnes recommencent à travailler.

Nominations

M. Bourque : Monsieur le président, selon moi, nous devons remettre les pendules à l'heure ici et établir les faits. À plus d'une occasion, le premier ministre a dit que, à son avis, la nomination de la même personne à titre de sous-ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie ainsi que de l'Environnement et des Gouvernements locaux constituait une mesure temporaire et que cette personne occupait un poste intérimaire. Toutefois, rien dans le décret en conseil qui rendait la nomination officielle, en date du 26 mai 2020, n'indiquait qu'il s'agissait d'un poste intérimaire, ce qui serait normalement le cas. Dans le passé, lorsque des sous-ministres par intérim étaient nommés, le décret en conseil l'indiquait expressément. Qu'en est-il, Monsieur le premier ministre? Faut-il retenir ce que vous avez dit auparavant ou ce qui est écrit ici?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, tous les parlementaires d'en face devraient savoir que différentes fonctions sont confiées aux sous-ministres à divers moments et, dans ce cas-ci, il est tout à fait normal de combiner les postes de deux ministères et de confier ces fonctions à un seul sous-ministre. Il s'agit d'un poste par intérim pour l'instant. Le poste pourrait devenir permanent. Je ne le sais pas à cette étape-ci. Par contre, nous savons effectivement que, grâce à l'ensemble du processus actuel, nous en avons beaucoup appris sur la façon dont nous pouvons travailler ensemble en tant que ministères, la façon dont divers sous-ministres peuvent travailler ensemble au sein de deux ministères où deux ministres sont encore en poste, ainsi que sur la façon dont le tout fonctionne, simplement pour veiller à ce que nous ne fassions pas trainer les choses d'un ministère à l'autre.

En examinant des façons de permettre au gouvernement d'obtenir de meilleurs résultats et aux

we have learned through this COVID experience that there is a whole different way to get results for the citizens of this province. There is a whole different way to improve the services that we deliver every day. We have also learned through this that, it is not only us and the elected officials who are here representing our different regions, but we have a lot of great people in the civil service who are just wanting to do a better job. And we are allowing them to do it.

Medicare

Mr. Austin: Mr. Speaker, I was very pleased to see that e-visits would be covered under the provincial Medicare program. E-visit patient care is modern, efficient, and streamlined for doctors to diagnose simple ailments and renew prescriptions. However, I was discouraged to hear about Medicare reducing payments for these visits, which runs the risk of some of these services to be scaled back or shut down altogether. My question is for the Premier: Why did Medicare scale back payments for physicians performing e-visits when they are working so well?

Hon. Mr. Higgs: Thank you for the question. I guess I am not sure that I understand it exactly in terms of scaling back because we very much encourage the e-visits and the process. I know there are discussions about how the pay scale works for each different one. I know that is happening right now. But, certainly, we are encouraging that to continue because we feel that is the access to primary care and the access for more patients to be able to get primary care when they need it. We also feel that we are not the ones who dictate to the Medical Society and the physicians when it needs to be a physical visit versus a virtual visit. But I am certainly with the leader of the People's Alliance that we need to have more access to primary care and a way to do that going forward is with the virtual care, which we have learned with the experience through COVID. If it is scaled back, I would want to know the reasons why and I will ask those questions, Mr. Speaker.

gens de faire leur travail, nous avons appris pendant la pandémie de COVID-19 qu'il y avait une tout autre façon d'obtenir des résultats pour les gens de la province. Il y a une tout autre façon d'améliorer les services dont nous assurons la prestation tous les jours. La situation actuelle nous a aussi permis d'apprendre que ce n'est pas seulement nous et les représentants élus qui sommes ici pour représenter nos diverses régions, mais qu'un grand nombre de personnes dans la fonction publique veulent simplement faire un meilleur travail. Nous leur offrons donc la possibilité de le faire.

Assurance-maladie

M. Austin : Monsieur le président, j'ai été très content de voir que les consultations à distance seraient couvertes par le régime provincial d'assurance-maladie. Les consultations médicales à distance permettent aux médecins de diagnostiquer des affections bénignes et de renouveler des ordonnances de façon moderne, efficace et simplifiée. Toutefois, j'ai été très découragé d'apprendre que l'Assurance-maladie réduisait les montants payés pour lesdites consultations au risque de réduire certains des services fournis ou de les abolir. Ma question s'adresse au premier ministre : Pourquoi l'Assurance-maladie a-t-elle réduit les sommes versées aux médecins qui effectuent des consultations à distance alors qu'ils font de l'excellent travail?

L'hon. M. Higgs : Merci de la question. Je ne suis pas certain de comprendre exactement la question au sujet de la réduction puisque nous encourageons très fortement les consultations à distance et ladite pratique. Je sais qu'il y a des discussions au sujet de la façon dont chaque service est rémunéré. Je sais que c'est ce qui se passe à l'heure actuelle. Donc, nous encourageons effectivement la poursuite d'une telle pratique, car nous estimons qu'il en va de l'accès aux soins primaires et de l'accès accru des patients à de tels soins lorsqu'ils en ont besoin. Nous estimons aussi que ce n'est pas à nous de dicter à la Société médicale ni aux médecins quand il faut effectuer une consultation en personne plutôt qu'à distance. Toutefois, je suis tout à fait d'accord avec le chef de l'alliance des gens quant au fait que nous devons améliorer l'accès aux soins primaires, et l'expérience acquise pendant la pandémie nous a appris que le recours aux soins virtuels serait un moyen d'y parvenir. S'il y a une réduction de ces soins, j'aimerais en connaître les raisons et je poserai des questions à cet égard, Monsieur le président.

Mr. Austin: I want to thank the Premier for that answer. It is a reality that when e-visits came out, Medicare decided to cover the cost during the pandemic, but we have learned that e-visits are greatly used. I think it is something like 77% of New Brunswickers approve of this form of health care. I think we are all in agreement that it is a good system. Where we may differ is that when you reduce payments, when you pay doctors a certain amount to do e-visits and then abruptly reduce that amount significantly, then doctors will be less likely to do e-visits and will revert back to the old draconian system of in-person visits. Again, I would ask the Premier whether it is cheaper for patients to go to ERs and clog our ERs as they were before the pandemic or whether it make more sense to keep the pay rate at what it was during the pandemic and allow e-visits to continue in the manner that they have been going.

Hon. Mr. Higgs: Thank you again for the question. I think that what is important to recognize here is that, as technology advances, we need to take advantage of that technology. That means, if you can do 50 e-visits in a day, should they all be at the same rate as a personal visit? At the end of the day, how do you at all manage that?

Technology will allow us all to do things quicker, faster, better, and that is what we are learning through this COVID experience. For meetings, we are not traveling as we used to, with airline tickets. Everything is down, lower. We are doing more virtual meetings online. Yes, it is cheaper, but we are not sending a hotel the costs, saying we would have stayed there.

I think the point is that we take advantage of technology. The rate needs to reflect what that means. It is unfortunate if the rate is going to change the attitude of medical professionals about whether they need to see a person or whether they do not. We rely on our professionals to make decisions based on the need, and we need to ensure that can continue.

M. Austin : Je veux remercier le premier ministre de sa réponse. Il est vrai que, lorsque les consultations à distance ont commencé, l'Assurance-maladie a décidé d'en couvrir le coût pendant la pandémie, et nous avons appris qu'il était très fréquent d'avoir recours à ce genre de consultations. Je pense que près de 77 % des gens du Nouveau-Brunswick approuvent cette forme de soins de santé. À mon avis, nous nous accordons tous sur le fait qu'il s'agit d'une bonne pratique. Là où nous sommes peut-être en désaccord, c'est que le fait de procéder à une réduction des paiements, soit de verser une certaine somme aux médecins pour effectuer des consultations à distance et de réduire fortement ce montant tout à coup, pousse les médecins à effectuer moins de consultations à distance et à revenir à l'ancien système de consultations en personne qui est plus rigide. Encore une fois, je demande au premier ministre s'il revient moins cher aux patients de se rendre dans les salles d'urgence et de les encombrer, comme c'était le cas avant la pandémie, ou s'il est plus logique de maintenir le taux qui était payé pendant la pandémie et de laisser les consultations à distance se poursuivre normalement.

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie encore une fois de la question. À mon avis, il est important de reconnaître que nous devons tirer parti de la technologie à mesure qu'elle évolue. Autrement dit, s'il est possible d'effectuer 50 consultations à distance par jour, le taux applicable à de telles consultations devrait-il être le même que celui prévu pour les consultations en personne? Au bout du compte, comment gérons-nous le tout?

La technologie nous permettra à tous de mieux faire les choses plus rapidement ; c'est l'apprentissage que nous faisons pendant la pandémie. En ce qui concerne les réunions, nous ne voyageons pas autant qu'avant par avion. Toutes les activités sont à la baisse. Nous tenons plus de réunions virtuelles en ligne. Oui, cela est moins coûteux, mais nous n'envoyons pas à un hôtel la facture sous prétexte que nous y aurions séjourné.

Selon moi, il faut tirer parti de la technologie. Le taux doit tenir compte de cet élément. Il est regrettable qu'un changement de taux modifie l'attitude des professionnels de la santé quant à savoir s'ils ont besoin de voir une personne ou pas. Nous comptons sur nos professionnels pour prendre des décisions en fonction des besoins, et nous devons nous assurer que cela continue ainsi.

12:55

Government Programs

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. We hear it all the time: Small and medium-sized businesses are the backbone of our economy. Yet many are struggling to stay afloat due to COVID-19. From restaurant owners to retail stores, many are grappling with reopening their businesses. In my hometown of Sackville, the Black Duck Cafe and the Thunder & Lightning pub both closed last month. Others are at risk of closing. We need to protect and support entrepreneurs so that they have a fighting chance.

The P.E.I. government is offering nonrepayable grants of up to \$2 500 to entrepreneurs, not-for-profits, and NGOs. This will help them access professional advice and support to adapt or recover from the impacts of COVID-19. Will the Premier commit to implementing a similar program in New Brunswick to help small businesses and nonprofits get over the many hurdles of reopening their doors to the public?

Hon. M. Wilson: Thank you very much for the question. This gives me the opportunity, Mr. Speaker, to go back to a couple of weeks ago when the official opposition was talking about how there were not going to be any political statements in the House during this time. The next day, the member for Madawaska Les Lacs-Edmundston stood up and said that it is only thanks to the federal government that New Brunswick businesses have managed to remain open today.

Mr. Speaker, I would like to point out that our government, if anybody remembers, put \$50 million on the table for the business sector here in the province. I would also like to remind everybody that our public servants worked day and night, seven days per week, to identify the gaps—many gaps—in the federal program, one being that if you did not have a payroll between \$50 000 and \$1 million at the time, you heard: Do not call us; we will call you. Here in New Brunswick, we made sure that all those businesses were able to apply for our programs.

Programmes du gouvernement

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Nous entendons tout le temps dire : Les petites et moyennes entreprises sont le moteur de notre économie. Bon nombre d'entre elles ont cependant de la difficulté à se maintenir à flot à cause de la pandémie de COVID-19. Qu'il s'agisse de propriétaires de restaurant ou de magasin de détail, beaucoup se demandent s'ils doivent rouvrir leur entreprise. Dans ma ville natale, à Sackville, le Black Duck Cafe et le Thunder & Lightning Pub ont fermé le mois dernier. D'autres entreprises risquent de fermer. Nous devons protéger et appuyer les entrepreneurs afin de leur donner une chance de poursuivre leurs activités.

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard offre aux entrepreneurs, aux organismes sans but lucratif et aux ONG une subvention non remboursable pouvant atteindre 2 500 \$. La subvention leur permettra d'avoir accès à des conseils de professionnels et à du soutien pour s'adapter à la pandémie de COVID-19 et en atténuer les répercussions. Le premier ministre s'engagera-t-il à mettre en oeuvre un programme semblable au Nouveau-Brunswick pour aider les petites entreprises et les organismes sans but lucratif à surmonter les nombreux obstacles qui les empêchent de rouvrir leurs portes au public?

L'hon. M^{me} M. Wilson : Merci beaucoup de la question. Monsieur le président, voilà qui me donne l'occasion de remonter à deux ou trois semaines en arrière, quand l'opposition officielle a dit qu'aucune déclaration politique ne serait faite à la Chambre dans les circonstances actuelles. Le jour suivant, la députée de Madawaska-Les-Lacs—Edmundston a dit que c'était seulement grâce au gouvernement fédéral que les entreprises du Nouveau-Brunswick avaient réussi à rester ouvertes jusqu'à maintenant.

Monsieur le président, j'aimerais souligner que notre gouvernement, si quelqu'un s'en souvient, a injecté 50 millions de dollars dans le secteur des entreprises de la province. J'aimerais aussi rappeler à tout le monde que les fonctionnaires de notre province ont travaillé jour et nuit, sept jours par semaine, pour cerner les lacunes — un grand nombre de lacunes — dans le programme fédéral, dont l'une était que, si votre masse salariale ne se situait pas entre 50 000 \$ et 1 000 000 \$ à ce moment-là, vous vous faisiez dire : Ne nous appelez pas ; nous vous appellerons. Ici, au Nouveau-Brunswick, nous avons fait en sorte que

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. It seems that the minister answered a question from another week. I did not hear a response to my question. I have another question to add. The COVID-19 pandemic has also had severe consequences for those working in arts, culture, and media, as we have heard a lot about today. Artisans, artists, writers, performers, and those who work behind the scenes with them have seen their opportunities to work and their incomes plummet. This includes those who work in independent and local media.

On March 25, the *Sackville Tribune-Post*, one of only two English-language weeklies in New Brunswick that are not owned by Brunswick News, announced that it would be suspending publication for 12 weeks and laying off its staff. The owner of the *Tribune-Post* is SaltWire. There are many questions to be asked about the arts, culture, and media, but today I will ask this: Will the Premier take action to ensure the survival of small independent newspapers and media so that New Brunswickers have access to local sources of news?

Hon. M. Wilson: Thank you very much for the question. Mr. Speaker, I just want to make sure that everybody understands that these programs that we have put in place are there for any businesses here in the province to contact us. Do not hesitate to start with our Business Navigator line, where we have received over 3 300 calls at this point and where we provide assistance to any businesses here in New Brunswick. If they have questions at all, we will direct them where needed. I also want to make sure that our businesses recognize that we know how important they are to our economy. They are the top priority. We also have to be ready for the second wave this fall. We know it is coming, so we have to make sure that we are well prepared. We also keep in mind that, with everything we do, we have to be accountable to the taxpayers of this wonderful province. Thank you.

toutes les entreprises en question pouvaient présenter des demandes dans le cadre de nos programmes.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Il semble que la ministre a répondu à une question posée pendant une autre semaine. Je n'ai pas entendu de réponse à ma question. J'ai une autre question. Comme nous en avons beaucoup entendu parler aujourd'hui, la pandémie de COVID-19 a aussi eu de lourdes conséquences pour les personnes qui travaillent dans les arts, la culture et les médias. Les artisans, les artistes, les écrivains, les interprètes et les personnes qui travaillent avec eux dans les coulisses ont vu leurs possibilités de travailler ainsi que leur revenu dégringoler. Cela comprend les personnes qui travaillent dans les médias indépendants et locaux.

Le 25 mars, les responsables du *Sackville Tribune-Post*, l'un des deux seuls hebdomadaires anglophones au Nouveau-Brunswick qui n'appartiennent pas à Nouvelles Brunswick, ont annoncé qu'ils interrompraient sa publication pendant 12 semaines et mettraient le personnel du journal à pied. Le propriétaire du *Tribune-Post* est SaltWire. Les questions sont nombreuses au sujet des arts, de la culture et des médias, mais voici celle que je pose aujourd'hui : Le premier ministre prendra-t-il des mesures pour assurer la survie des petits journaux et médias indépendants afin que les gens du Nouveau-Brunswick aient accès à des nouvelles de sources locales?

L'hon. M^{me} M. Wilson : Merci beaucoup de la question. Monsieur le président, je veux simplement m'assurer que tout le monde comprend que les programmes que nous avons mis en place s'adressent à toutes les entreprises de la province, et ces entreprises peuvent communiquer avec nous à cet égard. N'hésitez pas à appeler d'abord l'un de nos navigateurs d'affaires, qui ont reçu plus de 3 300 appels jusqu'à maintenant et qui aident toutes les entreprises du Nouveau-Brunswick. Si les propriétaires ont des questions, nous les orienterons là où il le faut. Je veux aussi veiller à ce que les propriétaires d'entreprise de notre province sachent que nous sommes conscients de l'importance qu'ils ont pour notre économie. Les entreprises sont la priorité absolue. Nous devons aussi être prêts pour une deuxième vague de la maladie cet automne. Nous savons qu'il y en aura une ; nous devons donc nous assurer d'être bien préparés. De plus, nous n'oublions pas que, dans tout ce que nous faisons, nous devons

rendre des comptes aux contribuables de cette magnifique province. Merci.

Nominations

M. Bourque : Merci, Monsieur le président.

Well, let's come back to this deputy minister here. Yesterday, the Premier clearly said that it is okay to be in this current situation because a recent decision from Natural Resources and Energy Development shows that it can self-regulate. So there is no problem. There does not need to be a regulator because this department did a good thing? How twisted is that logic, Mr. Speaker? We believe that this is a terrible idea, as stated yesterday. We think that this will effectively drown out environmental voices on issues related to things such as forestry practices.

I have another question, though. If the Premier is all about saving money—it is all about the money—and if we have one deputy in two departments, why do we need two ministers? Let's have just one minister for both departments. Let's have just one political staff and one administrative staff. We only need one. Let's keep the logic.

13:00

Hon. Mr. Higgs: Thank you, Mr. Speaker. Well, this is rich. I was thinking back to when we came in here. I guess going through the history, which some will know better than I, there were two ministers in each department and departments were added. This is kind of the reverse to that. I recall coming in where we had multiple ministers in Finance—Finance, Treasury, and HR, which were all in one in 2014. They are now all in one again.

It is not about saving money, Mr. Speaker. It is about the future of the province, and it is about having a future.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Appointments

Mr. Bourque: Thank you, Mr. Speaker.

Eh bien, revenons maintenant sur la question du sous-ministre. Hier, le premier ministre a clairement dit que la situation actuelle était acceptable parce qu'une décision récemment prise par Ressources naturelles et Développement de l'énergie montre que le ministère peut s'autoréglementer. Il n'y a donc aucun problème. Faut-il penser que, puisque le ministère a pris une bonne mesure, une autorité de réglementation n'est pas nécessaire? Quelle logique absurde, Monsieur le président. Comme mentionné hier, nous croyons qu'il s'agit d'une très mauvaise idée. Nous pensons que cela empêchera en fait des voix de s'élever pour la protection de l'environnement en lien avec des aspects comme les pratiques forestières.

J'ai toutefois une autre question. Si le premier ministre ne pense qu'à économiser de l'argent — tout est lié à l'argent — et si nous avons un sous-ministre pour deux ministères, pourquoi nous faudrait-il deux ministres? Qu'un seul ministre se charge des deux ministères. Qu'il en soit de même pour le personnel politique et le personnel administratif. Un seul nous suffit. Allons jusqu'au bout de la logique.

L'hon. M. Higgs : Merci, Monsieur le président. Eh bien, voilà qui est un peu fort. Je repensais au moment où nous sommes arrivés ici. Je suppose que, dans l'histoire, et certaines personnes s'y connaissent mieux que moi, il y a eu deux ministres par ministère et des ministères ont été créés. C'est maintenant l'inverse, en quelque sorte. Je me souviens que, lorsque nous sommes arrivés ici, il y avait de multiples ministres aux Finances, c'est-à-dire aux Finances, au Trésor et aux Ressources humaines, lesquels étaient réunis en 2014. Ceux-ci le sont à nouveau.

Tout ne vise pas à économiser de l'argent, Monsieur le président. Ce qui importe, c'est l'avenir de la province et la nécessité de s'assurer un avenir.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

Hon. Mr. Higgs: With the businesses that we talk to and the businesses that we reflect about, given the situation that we are facing today, do you know what they want? They want to know where they are going to be next year and the year after and the year after. My concern, when I look at this, is on what is going to happen with our transfer payments, Mr. Speaker, when nothing is left in Ottawa. I know that is not a conscious effort on behalf of my colleagues that I am looking at here because it does not matter to them. For them, it is just about today. Well, for me, it is about tomorrow.

Statements by Ministers

Hon. Mr. Wetmore: Thank you, Mr. Speaker. It is with tremendous pride that I rise in the House today to thank all the workers in our food supply chain, our farmers, fishermen, and aquaculturalists in particular. Throughout the pandemic, these people have worked tirelessly to ensure that we all have had access to high-quality and safe food products while providing jobs and economic activity. They had to adapt quickly to a new reality. On behalf of all New Brunswickers, I thank them for their dedication and courage as they continue to fulfill orders and supply fresh products to market.

I also want to invite our stakeholders to visit the department's COVID-19 response website to find information on funding programs as well as health and safety recommendations. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Thériault : Merci, Monsieur le président. J'abonde dans le même sens que le ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches et je veux féliciter tous les travailleurs d'usine et ceux des domaines de l'agriculture et des pêches pour leur excellent travail.

Il y a un mois ou avant l'ouverture de la saison de la pêche et avant les semailles, il y avait beaucoup d'inquiétudes évidemment, parce que tout était dans l'incertitude cette année. Ces gens ont dû se serrer les coudes, et voici ce que j'entendais quand ils appelaient à mon bureau : Les employés d'usine auraient voulu se faire tester avant d'entrer dans l'usine ; c'était un

L'hon. M. Higgs : Pour ce qui est des entreprises auxquelles nous parlons et des entreprises auxquelles nous réfléchissons, compte tenu de la situation dans laquelle nous sommes actuellement, savez-vous ce qu'elles veulent? Elles veulent savoir dans quelle situation elles se trouveront l'année prochaine, la suivante, puis celle d'après. Quand j'examine le tout, je me préoccupe de ce qui adviendra de nos paiements de transfert, Monsieur le président, lorsqu'il ne restera plus rien à Ottawa. Je sais que mes collègues que je regarde en ce moment ne déploient pas consciemment d'efforts à cet égard, car cela leur est égal. Ils ne pensent qu'à aujourd'hui. Eh bien, à mon avis, il faut penser à demain.

Déclarations de ministres

L'hon. M. Wetmore : Merci, Monsieur le président. C'est avec une immense fierté que je prends la parole aujourd'hui à la Chambre pour remercier tous les travailleurs de notre chaîne d'approvisionnement alimentaire, en particulier nos agriculteurs, nos pêcheurs et nos aquaculteurs. Tout au long de la pandémie, ces personnes ont travaillé sans relâche pour veiller à ce que nous ayons tous accès à des produits alimentaires sûrs et de grande qualité, tout en assurant des emplois et en stimulant l'activité économique. Elles ont dû s'adapter rapidement à une nouvelle réalité. Au nom de tous les gens du Nouveau-Brunswick, je les remercie pour leur dévouement et leur courage alors qu'elles continuent à honorer les commandes et à fournir des produits frais au marché.

J'invite également nos partenaires à visiter le site Web du ministère consacré aux mesures relatives à la COVID-19, où ils trouveront des informations sur les programmes de financement ainsi que des recommandations en matière de santé et de sécurité. Merci, Monsieur le président.

Ms. Thériault: Thank you, Mr. Speaker. I agree with the Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries, and I want to congratulate all plant workers and workers in the agriculture and fisheries sectors for their excellent work.

A month ago, before the opening of the fishing season and before planting, there were obviously a lot of concerns because everything was uncertain this year. These people had to pull together, and this is what I heard when they called my office: Plant workers wanted to be tested before entering the plant; that was their wish. Also, the fishing and agriculture industries

souhait de leur part. Aussi, c'est certain que l'industrie de la pêche et celle de l'agriculture ont été influencées par le fait que les travailleurs temporaires étrangers aient été refusés ; ainsi, nous avons perdu un mois. Alors, pour la continuité, j'espère que les travailleurs d'usine, les pêcheurs et les agriculteurs pourront se retrousser les manches et continuer leur beau travail. Merci.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Ce sont là des mots, des mots et des mots. Il faut absolument féliciter les travailleurs de différents secteurs, y compris les agriculteurs, qui ont travaillé sans relâche. C'est pourquoi j'aimerais voir le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches travailler de la même façon. J'aimerais voir ce ministère travailler avec la même vigueur que nos travailleurs essentiels dans nos fermes et dans nos usines de transformation de la province. Le ministère n'est pas là ; il est absent.

Actuellement, il y a beaucoup de problèmes sur le terrain. Certains fermiers ne pourront pas vendre leurs produits, et il y a la fermeture des marchés fermiers, mais le ministre est là et il rit.

13:05

Pendant ce temps, les pêcheurs sont limités à pêcher une certaine prise. Ils sont pris à écouler du stock sur le marché local, ce qui est très bien. C'est très bien de vendre le stock sur le marché local. Toutefois, mon gros problème, c'est que cela va avoir une incidence sur le prix pendant des années.

Get to work.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. That was certainly an interesting rant, and not the first.

Mr. Speaker, you know, I want to thank the minister for bringing this statement forward. It is important to recognize the farmers and those who work in such a vital industry as food and the local supply of resources. I think of my own riding of Fredericton-Grand Lake where we have Sheffield and Maugerville. We have the legendary classic Moxons Country Pumpkin. There are lots of fresh vegetables there during the harvest and there is hard work that goes on in those areas.

certainly have been affected by the refusal to admit temporary foreign workers, so we have lost a month. So, for the sake of continuity, I hope plant workers, fishers, and farmers will be able to roll up their sleeves and keep up their good work. Thank you.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. Those are just words, words, and words. Workers in different sectors, including farmers, who have worked tirelessly absolutely must be commended. That's why I would like to see the Department of Agriculture, Aquaculture and Fisheries work the same way. I would like to see this department work with the same vigour as our essential workers in farms and processing plants in our province. The department is not there; it's absent.

There are a lot of problems on the ground right now. Some farmers can't sell their products, and farmers' markets are closed, but the minister is over there laughing.

During this time, fishers are limited to a specified catch. They're stuck unloading stock on the local market, which is great. It's great to sell stock locally. However, my big problem is that this is going to have an impact on the price for years.

Mettez-vous au travail.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. C'était certainement une diatribe intéressante, et ce n'était pas la première.

Monsieur le président, je tiens à remercier le ministre pour sa déclaration. Il est important de saluer les agriculteurs et les gens qui travaillent dans une industrie aussi vitale que l'alimentation et l'approvisionnement local en ressources. Je pense à ma propre circonscription, Fredericton-Grand Lake, où nous avons Sheffield et Maugerville. Nous avons le classique et légendaire Moxons Country Pumpkin. Il y a beaucoup de légumes frais pendant les récoltes et l'on travaille dur dans ces régions.

I really have to stress the importance of the need to look forward in terms of food security. We may be fine this summer. We may be fine into the fall, but I am quite certain that, as we go into the winter and next year, food security is going to be the number one issue that we are going to be dealing with. I think that we need to get ahead of that now. I think that in order to do that, we need to see more greenhouses. We need to see more farms. We need to see more local, independent businesses coming and larger corporations being a part of that. I think that it has to be diverse, where we are not putting all of our eggs in one basket, so to speak.

Nonetheless, again, I thank the farmers who are out there working now, and I appreciate the—

Hon. Mr. Holder: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise in the House today to share with all members that 2 619 applicants can be nominated to come to New Brunswick with their families this year, through either the Atlantic Immigration Pilot Project or the Provincial Nominee Program.

Last August, we released our Population Growth Strategy. Although we had a disruption due to COVID-19 this year, I am confident that we can stay on track to reach our goals—an 85% retention rate by 2024, a 2% annual increase in French-speaking nominations to reach 33% by 2024, and 10 000 newcomers by 2027, as stated by the Premier in the state of the province address. This is above the original target in our Population Growth Strategy of 7 500 by 2024.

In December, I flew to Ottawa to meet with Minister Mendicino who was newly appointed to Immigration, Refugees and Citizenship Canada (IRCC). I was very clear with him that we would not hit our targets if the federal government did not increase our number of nominations. This year, IRCC has provided us with more provincial nomination spots than we even expected. I have been able to build a strong rapport and trust with Minister Mendicino, and I am pleased to see our allocations coming up this year.

Je dois vraiment insister sur la nécessité cruciale d'anticiper en termes de sécurité alimentaire. Il se peut que tout aille bien cet été. Il se peut que tout aille bien jusqu'à l'automne, mais je suis certain que, à l'approche de l'hiver et de l'année prochaine, la sécurité alimentaire sera le problème numéro un auquel nous devons faire face. Je pense que nous devons prendre les devants à cet égard dès maintenant. Je pense que, pour ce faire, nous devons voir plus de serres. Nous devons voir plus de fermes. Nous devons voir plus d'entreprises locales et indépendantes venir, et plus de plus grandes entreprises participer. Je pense qu'il faut qu'il y ait diversification, afin que nous ne mettions pas tous nos oeufs dans le même panier, pour ainsi dire.

Néanmoins, je remercie à nouveau les agriculteurs qui travaillent actuellement sur le terrain, et j'apprécie...

L'hon. M. Holder : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour annoncer à tous les parlementaires que 2 619 candidats peuvent être désignés pour venir au Nouveau-Brunswick avec leur famille cette année, dans le cadre du Projet pilote en matière d'immigration au Canada atlantique ou du Programme des candidats des provinces.

En août dernier, nous avons publié notre Stratégie de croissance démographique. Bien que nous ayons connu une perturbation attribuable à la COVID-19 cette année, je suis convaincu que nous pouvons rester sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs, à savoir un taux de rétention de 85 % d'ici 2024, une augmentation annuelle de 2 % des candidatures francophones à l'immigration pour atteindre 33 % d'ici 2024, et 10 000 nouveaux arrivants d'ici 2027, comme l'a déclaré le premier ministre dans son discours sur l'état de la province. Ces chiffres sont supérieurs à l'objectif initial de notre Stratégie de croissance démographique, qui était de 7 500 d'ici 2024.

En décembre, je me suis rendu à Ottawa pour rencontrer le ministre Mendicino, nouvellement nommé à la tête d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Je lui ai dit très clairement que nous n'atteindrions pas nos objectifs si le gouvernement fédéral n'augmentait pas le nombre de nos candidatures à l'immigration. Cette année, IRCC nous a fourni plus de créneaux de candidatures provinciales que nous ne l'avions prévu. J'ai été en mesure d'établir une relation solide et de confiance

This demonstrates the strong relationship that we have been able to build between our department and Minister Mendicino's department, and it demonstrates the high level of confidence that they have in New Brunswick. Now is the time, more than ever, to work together to attract and retain more new New Brunswickers. Together, we can grow our province into an even more prosperous and welcoming community where newcomers and their families can settle and succeed. Thank you, Mr. Speaker.

M. LePage : Merci, Monsieur le président. Tout d'abord, je tiens à souligner que le Nouveau-Brunswick a toujours été un leader en matière d'immigration et qu'il a aussi toujours défendu le projet pilote concernant l'immigration au Canada atlantique, ainsi que le Programme des candidats des provinces, tout en faisant la promotion de ceux-ci. Toutefois, je trouve que, dans la déclaration du ministre, il devrait être indiqué quels sont les chiffres donnés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et quelle est l'augmentation. Cela n'est pas précisé dans la déclaration. J'aimerais avoir ces données, si c'est possible.

Je trouve que, en ce qui concerne le nombre de 2 619 personnes, c'est un peu bas, surtout si nous ne visons qu'un maintien de 85 % d'ici 2024. À ce moment-là, le nombre indiqué de 2 600 n'est plus bon. Personnellement, je pense que le ministre aurait dû avoir un nombre beaucoup plus élevé que 2 600 pour pouvoir précisément atteindre 2 500 maintiens après 2024.

J'aimerais aussi préciser que je ne sais pas comment le ministre va atteindre ces objectifs, surtout compte tenu de la réputation que le gouvernement a établie auprès des travailleurs étrangers dans cette province. Lorsque nous n'accueillons pas les travailleurs étrangers, comment voulons-nous travailler avec l'immigration?

13:10

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. It is certainly good to hear that the allocation for the Provincial Nominee Program has increased immigration. It always has been, obviously, important to the growth and the enrichment of our society. Our strength certainly lies in that diversity that immigration brings.

avec le ministre Mendicino, et je suis heureux de voir nos allocations augmenter cette année.

Cela démontre la solide relation que nous avons pu établir entre notre ministère et celui du ministre Mendicino, ainsi que le haut niveau de confiance qu'ils ont dans le Nouveau-Brunswick. Plus que jamais, il est temps de travailler ensemble pour attirer et retenir un plus grand nombre de gens au Nouveau-Brunswick. Ensemble, nous pouvons faire croître notre province en une collectivité encore plus prospère et accueillante où les nouveaux arrivants et leurs familles peuvent s'établir et réussir. Merci, Monsieur le président.

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker. First of all, I want to point out that New Brunswick has always been a leader in immigration and that it has always advocated and promoted the Atlantic Immigration Pilot Project and the Provincial Nominee Program. However, I think the minister's statement should have indicated the figures provided by Immigration, Refugees and Citizenship Canada and what the increase is. That is not specified in the statement. I would like to have that data, if possible.

I think the number of people is a little low at 2 619, especially if we're only aiming for 85% retention by 2024. In that case, the stated number of 2 600 is no longer good. Personally, I think the minister should have used a much higher number than 2 600 to be able to reach 2 500 people retained after 2024.

I would also like to note that I don't know how the minister is going to reach these targets, especially given the reputation the government has with foreign workers in this province. When we don't welcome foreign workers, how can we expect to work with immigration?

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Il est certainement bon d'entendre que l'allocation dans le cadre du Programme des candidats des provinces a augmenté l'immigration. Celle-ci a toujours été, de toute évidence, importante pour la croissance et l'enrichissement de notre société. Notre force réside

But with that goes responsibilities. One is that the government needs to take a proactive, substantive, comprehensive initiative to address racism in our institutions and in our society. We cannot continue to pretend that it does not exist in this province while trying to welcome new immigrants to New Brunswick. New immigrants come and discover that because of their last names, because of the colour of their skin, or because of their countries of origin, they are denied jobs. They are denied interviews. That is just one example.

It is time to listen directly to the experiences of new immigrants in this province in order to understand the challenges that they face, the systemic racism that they face in institutions, the direct discrimination that they face in their job hunts, and the discrimination that they face in trying to get their businesses off the ground to be successes.

At the same time, there needs to be assistance in helping new immigrant families, newcomer families, integrate into our communities—the entire family. There needs to be more attention paid to that, and I do not see either the people within government with that mandate or the political will of this government to do so. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. It is always good to welcome new people into New Brunswick in order to grow the province, especially where we have a province that has had a declining population for years.

I think of my little hometown of Minto, which is really what . . . The coal mines were there years ago. We had immigrants from all over the world, of different nationalities and different races. I can tell you today that I am proud of Minto. I am proud of my province.

I know that we can talk about racism and that sort of thing, but I can tell you that in New Brunswick, we have compassionate people. We have people who do not look at the colour of skin or where someone comes from. They look at things such as hard work, integrity,

certainement dans la diversité qu'apporte l'immigration.

Cela s'accompagne toutefois de responsabilités. L'une d'elles est que le gouvernement doit prendre une initiative proactive, substantielle et globale pour lutter contre le racisme dans nos institutions et dans notre société. Nous ne pouvons pas continuer à prétendre qu'il n'existe pas dans la province tout en essayant d'accueillir de nouveaux immigrants au Nouveau-Brunswick. Les nouveaux immigrants arrivent et découvrent que, en raison de leur nom de famille, de la couleur de leur peau ou de leur pays d'origine, on leur refuse des emplois. On leur refuse des entrevues d'embauche. Ce n'est qu'un exemple.

Il est temps d'écouter directement les expériences des nouveaux immigrants dans la province afin de comprendre les défis auxquels ils sont confrontés, le racisme systémique auquel ils font face dans les institutions, la discrimination directe qu'ils rencontrent dans leur recherche d'emploi, et la discrimination qu'ils subissent lorsqu'ils essaient de faire décoller leurs entreprises pour qu'elles soient couronnées de succès.

En même temps, il faut aider les familles des nouveaux immigrants, des nouveaux arrivants, leurs familles entières, à s'intégrer dans nos collectivités. Il faut accorder plus d'attention à cet aspect, et je ne vois ni les personnes au sein du gouvernement qui ont un tel mandat le faire, ni la volonté politique du gouvernement actuel de le faire. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Il est toujours bon d'accueillir de nouvelles personnes au Nouveau-Brunswick afin d'assurer la croissance de la province, compte tenu en particulier du fait que la population de notre province est en déclin depuis des années.

Je pense à ma petite ville natale de Minto, qui est en fait ce que... Les mines de charbon étaient là il y a des années. Nous avons accueilli des immigrants du monde entier, de différentes nationalités et de différentes races. Je peux vous dire aujourd'hui que je suis fier de Minto. Je suis fier de ma province.

Je sais qu'on peut parler de racisme et de ce genre de choses, mais je peux vous dire qu'au Nouveau-Brunswick, nous avons des gens compatissants. Nous avons des gens qui ne regardent pas la couleur de la peau ou l'origine d'une personne. Ils regardent des

and a willingness to do the job. I, as a New Brunswicker, am proud of that. It is good to see that we have new people.

It is interesting that this statement comes on the heels of the statement on agriculture because, when you look at agriculture—and the minister and I have discussed this—you bring in temporary foreign workers, they work for so many weeks, and then we ship them back. Then they come in the next year, they work for so many weeks, and we ship them back. It keeps going back and forth and back and forth, decade after decade. It is unsustainable. It is inefficient. I think that the better solution would be to see those people come and be part of New Brunswick, to be taxpayers, to be citizens of this province, and to help build New Brunswick from where it is today.

As I said, if you want to know how immigration works and how people of different nationalities, different ethnicities, different languages, and different cultures all combine together to work together, just visit my hometown in Minto. You will see how it works. Thank you, Mr. Speaker.

Hon. Mr. Urquhart: Thank you, Mr. Speaker. I rise today to speak again on the tragic death of Chantel Moore. Emotions are running high, and I need to make a few things clear. First, and most importantly, Chantel Moore's death is a tragedy. She died violently and young. She left behind a grieving family, and it is heartbreaking. Words cannot describe how sorry I am for her loss.

Second, I want to be extremely clear on this. We will get the facts on her death. We have called in BEI from Quebec. All it does is investigate cases where people are injured and killed as a result of the police's use of force. It is independent, and it has an excellent track record. BEI will get to the bottom of this case, will engage with Chantel Moore's family, and will report its findings to public prosecutions. Please, we are all upset, but we must remember that we do not judge people without a trial or an investigation.

choses comme le travail acharné, l'intégrité et la volonté de faire le travail. En tant que personne du Nouveau-Brunswick, j'en suis fier. Il est bon de voir que nous avons de nouvelles personnes.

Il est intéressant qu'une telle déclaration vienne juste après celle sur l'agriculture car, dans ce secteur, et le ministre et moi-même en avons discuté, on fait venir des travailleurs étrangers temporaires, ils travaillent pendant un certain nombre de semaines, puis on les renvoie. Puis ils reviennent l'année suivante, ils travaillent pendant un certain nombre de semaines et nous les renvoyons. Ils repartent et reviennent sans cesse, décennie après décennie. Ce n'est pas viable. C'est inefficace. Je pense que la meilleure solution serait de voir ces personnes venir et faire partie du Nouveau-Brunswick, être des contribuables, être des gens de la province, et aider à construire le Nouveau-Brunswick à partir de ce qu'il est aujourd'hui.

Comme je l'ai dit, si vous voulez savoir comment fonctionne l'immigration et comment des personnes de nationalités, d'ethnies, de langues et de cultures différentes s'associent pour travailler ensemble, il vous suffit de visiter ma ville d'origine de Minto. Vous verrez comment cela fonctionne. Merci, Monsieur le président.

L'hon. M. Urquhart : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui au sujet, à nouveau, de la mort tragique de Chantel Moore. Les émotions sont vives et je dois préciser certaines choses. Tout d'abord, et c'est le plus important, la mort de Chantel Moore est une tragédie. Elle est morte violemment et à un jeune âge. Elle laisse derrière elle une famille en deuil, et cela brise le cœur. Les mots me manquent pour décrire à quel point je suis désolé pour une telle perte.

Deuxièmement, et je tiens à être extrêmement clair sur ce point, nous connaissons les faits concernant sa mort. Nous avons fait appel au BEI du Québec. Le BEI a pour seule activité d'enquêter sur les cas où des personnes sont blessées ou tuées à la suite d'un recours à la force par la police. Il est indépendant et a d'excellents antécédents. Le BEI fera toute la lumière sur l'affaire, s'entretiendra avec la famille de Chantel Moore et communiquera ses conclusions au service des poursuites publiques. Nous sommes tous bouleversés, mais nous devons nous rappeler, comprenez bien, que nous ne jugeons pas les gens sans un procès ou une enquête.

13:15

Finally, I want to be clear about my earlier statements that we have engaged Chiefs on their concerns about Indigenous people and the justice system. I have not. I have not spoken to the Chiefs about this case, and I do not want anyone thinking that I have done so. When I said that we started a dialogue, I was referring to the All Nations and Parties Working Group on Truth and Reconciliation. It was created by the government of New Brunswick and the Chiefs of the First Nations to discuss the many concerns about Indigenous people and the justice system. I hope that will be a useful forum for our dialogue. I am open to other suggestions from the Chiefs, and I will be in touch with the Chiefs as soon as possible to hear their understanding and their ideas.

This is a time for healing, Mr. Speaker, and a time for listening. I will do my part, and I hope all honourable members will do the same. Thank you.

M. Horsman : Merci, Monsieur le président.

I want to thank the minister for the statement because I know it cannot be easy. First, I, too, wish to pass on my deepest condolences to the family of Chantel Moore. As a former police officer, and a proud one, I was so sorry to hear about this tragedy. I do not want to see New Brunswickers lose faith in their police forces here in New Brunswick.

I agree with what the Leader of the Green Party stated yesterday in that the family does want answers, but I totally, totally disagree with him on his process. Let's do this correctly and allow the professionals to do their work and get all the facts, as the minister stated. Again, to the family of Chantel Moore, my deepest sympathies.

Merci.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker, and thank you to the minister for his effort to clarify his remarks of yesterday. I also want to acknowledge the Minister of Aboriginal Affairs and our Lieutenant-Governor for their participation along with the Chief of Sitansisk

Enfin, je tiens à clarifier mes précédentes déclarations selon lesquelles nous avons discuté avec les chefs à propos de leurs préoccupations concernant les populations autochtones et le système judiciaire. Ce n'est pas le cas. Je n'ai pas parlé de l'affaire en question aux chefs et je ne veux pas que quiconque pense que je l'ai fait. Lorsque j'ai dit que nous avions entamé un dialogue, je faisais référence au groupe de travail sur la vérité et la réconciliation, composé de représentants de toutes les Premières Nations et de tous les partis. Ce groupe a été créé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les chefs des Premières Nations pour discuter des nombreuses préoccupations concernant les peuples autochtones et le système judiciaire. J'espère qu'il sera un forum utile pour notre dialogue. Je suis ouvert à d'autres suggestions de la part des chefs et je serai en contact avec eux dès que possible pour connaître leur point de vue et leurs idées.

L'heure est à la guérison, Monsieur le président, et à l'écoute. Je ferai ma part et j'espère que tous les parlementaires feront de même. Merci.

Mr. Horsman: Thank you, Mr. Speaker.

Je tiens à remercier le ministre pour sa déclaration, car je sais que cela ne doit pas être facile. Tout d'abord, je tiens moi aussi à présenter mes plus sincères condoléances à la famille de Chantel Moore. En tant qu'ancien policier, et fier de l'avoir été, j'ai été très peiné d'apprendre une telle tragédie. Je ne veux pas que les gens du Nouveau-Brunswick perdent confiance dans leurs forces policières au Nouveau-Brunswick.

Je suis d'accord avec ce que le chef du Parti vert a déclaré hier, à savoir que la famille veut des réponses, mais je ne pourrais pas être plus en désaccord avec lui en ce qui concerne la façon de faire. Faisons les choses correctement et permettons aux professionnels de faire leur travail et d'obtenir tous les faits, comme l'a déclaré le ministre. Je réitère mes plus sincères condoléances à la famille de Chantel Moore.

Thank you.

M. Coon : Merci, Monsieur le président, et merci au ministre de s'être efforcé de clarifier ses observations d'hier. Je tiens également à remercier le ministre des Affaires autochtones et notre lieutenant-gouverneure pour leur participation, ainsi que le chef de la Première

from the Wolastoqey First Nation and other members of the Wolastoqey First Nation who welcomed the family at the Fredericton airport when they arrived. It was good to see an honourable member from this House present along with our Lieutenant-Governor as well.

Mr. Speaker, it is not a time for healing at this point. It is a time for truth-telling. There are facts, and there is truth. I think what the family members are looking for are, obviously, facts, but they want to know the truth, as do all New Brunswickers. That is why I suggested yesterday, in my question to the minister, that he consider a preliminary report in terms of what information can be provided by the end of this month without jeopardizing the official investigation—which is apparently going to take many, many months—so that there is at least some appreciation for the truth of the matter before the month is out. He said that is not possible, but I hope he will reconsider.

Mr. Speaker, the minister spoke about the All Nations and Parties Working Group on Truth and Reconciliation. I am still not clear about what is going on there because this was announced in the throne speech in 2019. It was supposed to include representatives from all parties of this House. As far as I know, it has not been set up. It has not been established. There is no representation, as far as I know, from any opposition parties on the committee, so it is not much of an all-party committee if the government set it up. I guess that requires further clarification. I know all members in this House were supportive of the initiative to set up this working group and were eager to get to work on it with First Nations representatives. Mr. Speaker, I would like to hear further clarification on that from the minister tomorrow. Thank you, Mr. Speaker.

13:20

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. Like every other New Brunswicker who saw the news of Chantel Moore's death, I found it heart-wrenching. She was a young woman, a mother with a young child, and to hear of that, I think, broke everybody's heart. My sincere condolences to the family and all those who knew her.

Nation wolastoqey de Sitansisk et d'autres membres de la Première nation wolastoqey, qui ont accueilli la famille à l'aéroport de Fredericton à son arrivée. C'était bien de voir un parlementaire présent, ainsi que notre lieutenant-gouverneure.

Monsieur le président, l'heure n'est pas à la guérison. L'heure est à l'énoncé de la vérité. Il y a les faits et il y a la vérité. Je pense que ce que les membres de la famille recherchent, ce sont évidemment des faits, mais ils veulent connaître la vérité, comme tous les gens du Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi j'ai suggéré hier, dans ma question au ministre, qu'il envisage un rapport préliminaire sur les informations qui peuvent être fournies d'ici la fin du mois sans compromettre l'enquête officielle, qui va apparemment prendre de nombreux mois, afin qu'il y ait au moins une certaine appréciation de la vérité avant la fin du mois. Le ministre a dit que ce n'était pas possible, mais j'espère qu'il reviendra sur sa décision.

Monsieur le président, le ministre a parlé du groupe de travail sur la vérité et la réconciliation, composé de représentants de toutes les Premières Nations et de tous les partis. Je ne comprends toujours pas ce qui se passe, car ce groupe a été annoncé dans le discours du trône en 2019. Il était censé inclure des représentants de tous les partis de la Chambre. Pour autant que je sache, il n'a pas encore été mis sur pied. Il n'a pas été créé. Pour autant que je sache, aucun parti d'opposition n'est représenté au sein de ce groupe de travail, qui n'est donc pas vraiment, si le gouvernement l'a mis sur pied, un groupe de travail multipartite. Je crois que cela requiert davantage de clarification. Je sais que tous les parlementaires ont soutenu l'initiative de créer un tel groupe de travail et qu'ils étaient impatients de travailler au sein de celui-ci avec les représentants des Premières Nations. Monsieur le président, j'aimerais que le ministre donne plus de précisions à ce sujet demain. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Comme tous les gens du Nouveau-Brunswick qui ont appris la nouvelle du décès de Chantel Moore, je l'ai trouvée déchirante. C'était une jeune femme, une mère avec un jeune enfant, et je pense que la nouvelle a brisé le coeur de tout le monde. Mes sincères condoléances à la famille et à tous ceux qui l'ont connue.

I do believe that questions have to be answered. You know, obviously, when you call the police, you call for help. Clearly, something went terribly wrong in this incident. I believe in a proper and extensive due process of an investigation, basically. That is why I think that, at this time, we have to allow the independent review from the investigators to go through every single item in order to be able to come out with the truth and the facts.

I know that it is frustrating. It has to be frustrating to wait for that, to wait for that investigation because it does take time. But I do believe that, in the end, we will be better off with a thorough investigation that reveals all of the truth and all the facts rather than rushing just to get some answers which may turn out to be inaccurate later on, which sometimes does happen.

Again, I offer my heartfelt condolences to the family, and I believe that we just have to let the investigation do what it needs to do so that we can then find out what exactly happened and go from there. Thank you, Mr. Speaker.

Introduction and First Reading of Bills

Mr. Speaker: I recognize the Minister of Public Safety. It is Bill 49, *An Act to Amend the Emergency Measures Act*.

(Interjections.)

Mr. Speaker: I will go with the member of the opposition. That will give you time to find your bill, minister.

(**M. K. Arseneau** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 48, *Loi sur la sécurité alimentaire locale*.)

M. K. Arseneau : En plus de faire le travail du ministre, le projet de loi a pour objectif de renforcer et de garantir une économie alimentaire locale dans la province. Il a aussi pour but de promouvoir un accès aux aliments locaux et un approvisionnement par les organismes publics, d'améliorer la santé des gens du Nouveau-Brunswick en augmentant la disponibilité des aliments locaux frais et de fournir aux élèves, dans les écoles, une éducation par le jardinage et des

Je pense que des questions méritent une réponse. Vous savez, il est évident que, lorsqu'on appelle la police, on appelle à l'aide. Il est clair que quelque chose a terriblement mal tourné. Je suis fondamentalement en faveur d'une enquête en bonne et due forme et approfondie. C'est pourquoi je pense que, à l'heure actuelle, nous devons permettre aux enquêteurs de mener une enquête indépendante permettant d'examiner chaque élément afin d'établir la vérité et les faits.

Je sais que c'est frustrant. Il est forcément frustrant d'attendre ainsi, d'attendre une telle enquête, parce que cela prend du temps. Mais je suis convaincu que, en fin de compte, il vaut mieux mener une enquête approfondie qui révèle toute la vérité et tous les faits plutôt que de se précipiter simplement pour obtenir des réponses qui pourraient s'avérer inexactes par la suite, ce qui arrive parfois.

Encore une fois, je présente mes sincères condoléances à la famille, et je pense que nous devons laisser l'enquête être menée comme elle doit l'être pour que nous puissions découvrir ce qui s'est exactement passé et partir de là. Merci, Monsieur le président.

Dépôt et première lecture de projets de loi

Le président : Je donne la parole au ministre de la Sécurité publique. Le sujet est le projet de loi 49, *Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence*.

(Exclamations.)

Le président : Je vais donner la parole au député de l'opposition. Cela vous donnera le temps de trouver votre projet de loi, Monsieur le ministre.

(**Mr. K. Arseneau** moved that Bill 48, *Local Food Security Act*, be now read a first time.)

Mr. K. Arseneau: The intent of the bill is, not only to do the minister's job, but also to guarantee and strengthen a local food economy in the province. It is also to promote local food access and procurement by public agencies, to improve New Brunswickers' health by increasing the availability of fresh local food, and to provide students in the classroom with hands-on education in gardening and knowledge about nutrition and agriculture. Thank you, Mr. Speaker.

connaissances en nutrition et en agriculture. Merci, Monsieur le président.

Hon. Mr. Urquhart: Thank you for your indulgence.

(**Hon. Mr. Urquhart** moved that Bill 49, *An Act to Amend the Emergency Measures Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Urquhart** said: Mr. Speaker, the state of emergency has been in place for two months now. A prolonged state of emergency has led to an issue that requires statutory action. I am pleased to introduce the bill that will allow us to act in a timely manner, enhance compliance with the Act and orders issued under the Act, and protect those who are providing essential services from liability when acting in good faith. Thank you, Mr. Speaker.

13:25

Avis de motion

M. D'Amours donne avis de motion 63 portant que, le jeudi 18 juin 2020, appuyé par **M^{me} Thériault**, il proposera ce qui suit :

attendu que, au début de février 2020, le premier ministre a annoncé que les services d'urgence de six hôpitaux, à savoir le Centre de santé de Sussex, l'Hôpital mémorial de Sackville, l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph de Perth-Andover, l'Hôpital Stella-Maris-de-Kent à Sainte-Anne-de-Kent, l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Caraquet et l'Hôpital général de Grand-Sault, feraient l'objet de compressions ;

attendu que le premier ministre a aussi annoncé l'intention de convertir 120 lits de soins de courte durée se trouvant dans ces hôpitaux en lits de soins de longue durée, modifiant ainsi le rôle de ces hôpitaux, qui passeraient d'établissements de soins de courte durée à des établissements de soins de longue durée ;

WHEREAS it became apparent that there was no consultation by the government with medical professionals or the public on the proposed health reforms;

WHEREAS due to the mounting opposition to the Premier's plan, the Premier announced in

L'hon. M. Urquhart : Merci pour votre indulgence.

(**L'hon. M. Urquhart** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 49, *Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence*.)

L'hon. M. Urquhart : Monsieur le président, l'état d'urgence est en vigueur depuis maintenant deux mois. Un état d'urgence prolongé a conduit à une situation qui nécessite une mesure législative. J'ai le plaisir de présenter le projet de loi qui nous permettra d'agir en temps opportun, d'améliorer le respect de la loi et des ordonnances émises en vertu de la loi, et de protéger ceux qui fournissent des services essentiels de toute responsabilité lorsqu'ils agissent de bonne foi. Merci, Monsieur le président.

Notices of Motion

Mr. D'Amours gave notice of Motion 63 for Thursday, June 18, 2020, to be seconded by **Ms. Thériault**, as follows:

WHEREAS, in early February 2020, the Premier announced that six hospitals, namely the Sussex Health Centre, the Sackville Memorial Hospital, Hotel-Dieu of St. Joseph in Perth-Andover, Stella-Maris-de-Kent Hospital in Sainte-Anne-de-Kent, Enfant-Jésus Hospital in Caraquet, and the Grand Falls General Hospital, would see cuts in their emergency room services;

WHEREAS the Premier also announced an intention to convert 120 acute care beds in these hospitals to long-term care beds, thereby shifting the role of these hospitals from acute care facilities to long-term care facilities;

attendu qu'il est devenu évident que le gouvernement n'avait pas consulté les professionnels de la santé ni le public au sujet des réformes de la santé proposées ;

attendu que, en raison de l'opposition grandissante au plan du premier ministre, le premier ministre a

mid-February that the reforms would be put on hold pending consultations;

attendu qu'il n'y a eu aucune consultation depuis l'annonce du premier ministre ;

attendu que le premier ministre a indiqué que ces compressions faisaient partie de la phase 1 d'un plan de réforme dans les soins de santé ;

qu'il soit résolu que, par souci d'ouverture et de transparence, l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à présenter à l'Assemblée législative toutes les phases des mesures de réforme en matière de santé qui sont prévues.

M. LePage donne avis de motion 64 portant que, le jeudi 18 juin 2020, appuyé par **M. G. Arseneault**, il proposera ce qui suit :

WHEREAS the federal government announced the wage top up program of \$3 billion for essential workers;

attendu que, aux termes du programme, chaque province pouvait déterminer quels travailleurs essentiels recevraient le complément salarial et quel serait le montant du complément ;

attendu que le gouvernement fédéral supportera 75 % des coûts et que le gouvernement provincial supportera 25 % des coûts du programme ;

attendu que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a considérablement limité les catégories de travailleurs essentiels qui recevraient le complément salarial et déterminé que tout travailleur essentiel gagnant plus de 18 \$ l'heure ne répondait pas aux exigences du programme ;

attendu que le seuil de revenu fixé au Nouveau-Brunswick est bien plus restrictif que celui fixé dans de nombreuses autres provinces, ce qui signifie que bien moins de travailleurs essentiels auront droit au complément salarial ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à élargir les catégories de travailleurs essentiels pouvant recevoir le complément salarial et à porter le seuil y donnant droit à 18,75 \$.

annoncé à la mi-février que les réformes seraient suspendues en attendant la tenue de consultations ;

WHEREAS there have been no consultations since the Premier's announcement;

WHEREAS the Premier indicated that these cuts were Phase 1 of a healthcare reform plan;

BE IT RESOLVED that in the interests of openness and transparency, the Legislative Assembly urge the government to table in the Legislative Assembly all phases of its intended health reform measures.

Mr. LePage gave notice of Motion 64 for Thursday, June 18, 2020, to be seconded by **Mr. G. Arseneault**, as follows:

attendu que le gouvernement fédéral a annoncé un programme de complément salarial pour les travailleurs essentiels de 3 milliards de dollars ;

WHEREAS under the program, each province could determine which essential workers would receive the top up and how much the top up would be;

WHEREAS the federal government will pay 75% of the costs and the provincial government will pay 25% of the program costs;

WHEREAS the Government of New Brunswick has significantly limited the categories of essential workers who will receive the top up and determined that any essential worker making over \$18 per hour would not qualify for the program;

WHEREAS this wage cut off in New Brunswick is far more restrictive than many other provinces, which means that far fewer essential workers will qualify for wage top up;

BE IT THEREFORE RESOLVED that the Legislative Assembly urge the Province of New Brunswick to expand the categories of essential workers who qualify for the wage top up and raise the threshold for qualification to \$18.75.

Mr. Melanson: Thank you.

(Interjection.)

Mr. Speaker: Order.

13:30

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker, for calling the member to order. I wanted to throw that in. All right, let's get to business.

Continuing, **Mr. Melanson** gave notice of Motion 65 for Thursday, June 18, 2020, to be seconded by **Mr. G. Arseneault**, as follows:

THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all documentation, including, but not limited to, briefing notes, correspondence, e-mails, texts, agreements, offers, and contracts with respect to all exemptions under the Procurement Act, the regulation, and the Crown Construction Contracts Act, for the period of March 1, 2020, to June 5, 2020.

M. J. LeBlanc donne avis de motion 66 portant que, le jeudi 18 juin 2020, appuyé par **M^{me} Thériault**, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous les documents, y compris les notes de synthèse, les contrats, les accords, la correspondance, les courriels et les textes relatifs aux services achetés ou aux contrats attribués à Bonshaw Media, la branche numérique de Nouvelles Brunswick.

Mr. McKee gave notice of Motion 67 for Thursday, June 18, 2020, to be seconded by **Mr. Horsman**, as follows:

THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all documentation including, but not limited to, briefing notes, correspondence, e-mails, texts, agreements, leases, and memorandum related to the decision to move the New Brunswick Court of Queen's Bench to the Fredericton Convention Centre, including all the costs

M. Melanson : Merci.

(Exclamation.)

Le président : À l'ordre.

M. Melanson : Merci, Monsieur le président, d'avoir rappelé le député à l'ordre. Je tenais à le mentionner. Très bien, passons aux choses sérieuses.

M. Melanson donne avis de motion 65 portant que, le jeudi 18 juin 2020, appuyé par **M. G. Arseneault**, il proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous les documents, y compris, mais sans s'y limiter, les notes de synthèse, la correspondance, les courriels, les textes, les accords, les offres et les contrats concernant toutes les exemptions prévues par la Loi sur la passation des marchés publics et le Règlement, et la Loi sur les contrats de construction de la Couronne, et ce, pour la période du 1^{er} mars 2020 au 5 juin 2020.

Mr. J. LeBlanc gave notice of Motion 66 for Thursday, June 18, 2020, to be seconded by **Ms. Thériault**, as follows:

THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all documentation, including briefing notes, contracts, agreements, correspondence, e-mails, and texts related to services purchased or contracts awarded to Bonshaw Media, the digital arm of Brunswick News.

M. McKee donne avis de motion 67 portant que, le jeudi 18 juin 2020, appuyé par **M. Horsman**, il proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous les documents, y compris notamment les notes d'information, la correspondance, les courriels, les messages textes, les accords, les baux et les notes de service concernant la décision de déplacer la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick dans le Palais des congrès de

associated with the decision for the duration of the relocation.

Notice of Opposition Members' Business

Mr. G. Arseneault: We are going to go with Motions 44 and 41, a continuation of last week's private members' business at that time.

Government Motions re Business of House

Hon. Mr. Savoie: It is the intention of government to pursue second reading of Bills 42 and 43, following which, with unanimous consent of the House, we would like to call the Standing Committee on Economic Policy to discuss Bills 33, 42, 43, and 11. I repeat, just for clarity, we would need unanimous consent on Bills 42 and 43 to move to the economic policy committee today. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: Do we have unanimous consent, once we have second reading completed, to move Bills 42 and 43 to the economic policy committee this afternoon?

Hon. Members: Agreed.

13:35

Debate on Second Reading of Bill 42

Hon. Mr. Urquhart, after the Speaker called for second reading of Bill 42, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*: I have quite a collection over here. Mr. Speaker, to say that the COVID-19 pandemic has changed how New Brunswickers go about their daily lives would be an understatement. But changes can be good. As we move forward with our new normal, it is essential that we look for innovative and improved ways of doing things.

This amendment to the *Motor Vehicle Act* is one such example of that. It will permit the renewal of some Class 5 driver's licenses online. This will not only be convenient for drivers but also reduce the number of people visiting Service New Brunswick locations, which will make it safer for that option. We will

Fredericton, ainsi que tous les coûts liés à la décision pour la durée du transfert.

Avis d'affaires émanant de l'opposition

M. G. Arseneault : Nous allons passer aux motions 44 et 41, en continuation des affaires émanant des parlementaires de la semaine dernière.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. M. Savoie : Le gouvernement a l'intention de procéder à la deuxième lecture des projets de loi 42 et 43, après quoi, avec le consentement unanime de la Chambre, nous aimerions convoquer le Comité permanent de la politique économique pour discuter des projets de loi 33, 42, 43 et 11. Je répète, à des fins de précision, que nous avons besoin du consentement unanime pour les projets de loi 42 et 43 pour passer au Comité de la politique économique aujourd'hui. Merci, Monsieur le président.

Le président : Avons-nous le consentement unanime, une fois la deuxième lecture terminée, pour renvoyer les projets de loi 42 et 43 au Comité de la politique économique cet après-midi?

Des voix : Oui.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 42

L'hon. M. Urquhart, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 42, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur* : J'ai ici toute une collection. Monsieur le président. Dire que la pandémie de COVID-19 a changé la façon dont les gens du Nouveau-Brunswick mènent leur vie quotidienne serait un euphémisme. Les changements peuvent toutefois être bénéfiques. Alors que nous avançons dans notre nouvelle normalité, il est essentiel que nous cherchions des façons novatrices et améliorées de faire les choses.

La présente modification de la *Loi sur les véhicules à moteur* est un exemple à cet égard. Elle permettra le renouvellement en ligne de certains permis de conduire de classe 5. En plus d'être pratique pour les conducteurs, cela réduira le nombre de personnes qui se rendent dans les bureaux de Services Nouveau-

continue to explore new and innovative ways to make life safer for New Brunswickers and continue to keep them safe. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Horsman: Thank you, Mr. Speaker. At first look at this bill, it would seem to be positive because it allows the renewal of some Class 5 driver's licenses online. Many people will welcome the availability of this service, which will save them from having to wait in the line at Service New Brunswick offices. It reduces the number of people visiting SNB offices. I understand that. My question is centred around ensuring that those people who are not comfortable with online transactions will still have access to the service and that we will not see a reduction of Service New Brunswick offices or see them closed as a result of the online measures that might be contemplated.

Again, I believe that you can do it now. You can get your Class 5 license online. You can renew it. Through speaking with the department, I understand that every second term of getting your Class 5 license, you have to get a new picture, so you have to go in anyway. But, again, is this going to impact closures, especially in rural areas? We want to be asking those kinds of questions.

I get it. We want to make sure that people can do it online if they can and if they want to. It will save them from traveling to, say, for example, Fredericton, Queen Street, and waiting in the lineup. I get that. But I am one of those people who want to go in and do that because I want to do the transaction. I am sure that there are a lot of people who do want to do that. Again, we will be asking those kinds of questions about this in the future. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. It is a pleasure to rise to speak to this bill. It is very straightforward, and it is good to see legislation coming forward that is helping to drive New Brunswick forward once again in terms of using our latest information technology for serving New Brunswickers. It was years ago that we had NBTel still in place and leading the charge on what was then called creating the information highway. It was well respected by all New

Brunswick, ce qui rendra cette option plus sûre. Nous continuerons d'explorer des moyens nouveaux et innovateurs de rendre la vie plus sûre pour les gens du Nouveau-Brunswick et de continuer à assurer leur sécurité. Merci, Monsieur le président.

M. Horsman : Merci, Monsieur le président. À première vue, le projet de loi semble positif, car il permet le renouvellement en ligne de certains permis de conduire de classe 5. De nombreuses personnes se réjouiront de la disponibilité d'un tel service, qui leur évitera de faire la queue dans les bureaux de Services Nouveau-Brunswick. Cela réduit le nombre de personnes qui se rendent dans les bureaux de Services Nouveau-Brunswick. Je comprends cela. Ma préoccupation porte sur l'assurance que les personnes qui ne sont pas à l'aise avec les transactions en ligne auront toujours accès au service et que nous n'assisterons pas à une réduction du nombre de bureaux de Services Nouveau-Brunswick ou à leur fermeture à la suite des transactions en ligne qui pourraient être envisagées.

Encore une fois, je pense qu'on peut faire cela maintenant. On peut obtenir un permis de conduire de classe 5 en ligne. On peut le renouveler. En discutant avec les gens du ministère, j'ai compris que, à chaque second renouvellement du permis de conduire de classe 5, on doit obtenir une nouvelle photo, de sorte qu'il faut se présenter de toute façon. Par ailleurs, encore une fois, un tel changement entraînera-t-il des fermetures, en particulier dans les régions rurales? Nous voulons poser un tel genre de questions.

Je comprends. Nous voulons nous assurer que les gens peuvent faire la transaction en ligne s'ils le peuvent et s'ils le souhaitent. Cela leur évitera de se rendre, par exemple, à Fredericton, sur la rue Queen, et de faire la queue. Je comprends cela. Je fais toutefois partie de ceux qui veulent se rendre sur place pour effectuer la transaction. Je suis sûr qu'il y a beaucoup de gens qui veulent faire de même. Encore une fois, nous poserons des questions du genre à l'avenir. Merci, Monsieur le président.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole au sujet du projet de loi. Il est bon de voir très clairement une mesure législative qui aide à faire avancer le Nouveau-Brunswick de nouveau quant à l'utilisation de notre technologie de l'information la plus récente pour servir les gens du Nouveau-Brunswick. Il y a des années, NBTel était encore en place et menait la bataille pour la création de ce qu'on appelait alors l'autoroute de l'information.

Brunswickers and across Canada for the work that it did, and it really put New Brunswick at the forefront of the virtual world at that time, which was fairly rudimentary.

But today, I guess that if there is any silver lining at all in the COVID-19 pandemic, it is that it is forcing us to move forward again on utilizing information and communications technology. We are seeing that here with Service New Brunswick, through this bill, which will ensure that people can simply renew their licenses online. We are seeing that as we are moving forward with more virtual medicine. The ability to be innovative is tremendous, and I think that it is something that is worthwhile putting all our minds to.

I am pleased to see the minister's bill at second reading. Certainly, my caucus and I are supportive of it and look forward to further discussion at committee. Thank you.

13:40

Mr. DeSaulniers: Thank you, Mr. Speaker. I want to relay a story from a constituent of mine who lives in Williamsburg, New Brunswick. She was very conscientious about the pandemic, and she and her husband are very, very cautious about what they do when going out and this and that. Through the COVID-19 help line, we helped her so that she could renew her license online. She was tickled pink, let me tell you. She really loved it.

On another note, during this pandemic, a lot of lessons have been learned in the province. We have moved seniors into homes out of hospitals. We took up the e-visits. There are all sorts of things that have happened that are positive and that need to continue. Renewing your license online is one of those. As we move forward with the bill and as we have questions, we will bring them forward, but on the surface of it, it looks pretty good. Thank you, Mr. Speaker.

NBTel était très respectée par tous les gens du Nouveau-Brunswick et par l'ensemble du Canada pour le travail qu'elle accomplissait, et elle a vraiment placé le Nouveau-Brunswick à l'avant-garde du monde virtuel de l'époque, qui était assez rudimentaire.

Aujourd'hui, s'il y a un côté positif à la pandémie de COVID-19, c'est à mon avis qu'elle nous oblige à aller de l'avant de nouveau dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Nous le constatons ici avec Services Nouveau-Brunswick, grâce au présent projet de loi qui permettra aux gens de renouveler simplement leur permis de conduire en ligne. Nous le voyons aussi dans notre évolution vers une médecine plus virtuelle. La capacité d'innovation est énorme, et je pense qu'il vaut la peine d'y consacrer tous nos efforts.

Je suis content de voir le projet de loi du ministre à l'étape de la deuxième lecture. Mon caucus et moi-même l'appuyons assurément, et j'attends avec impatience la suite des discussions en comité. Merci.

M. DeSaulniers : Merci, Monsieur le président. Je voudrais raconter l'histoire d'une femme de ma circonscription qui vit à Williamsburg, Nouveau-Brunswick. Elle était très sensibilisée à la pandémie, et elle et son mari sont vraiment très prudents quant à ce qu'ils font lorsqu'ils sortent et à propos de tout le reste. Grâce à la ligne d'assistance consacrée à la COVID-19, nous l'avons aidée à renouveler son permis de conduire en ligne. Je peux vous dire qu'elle était ravie. Elle a vraiment aimé cela.

Par ailleurs, la province a tiré de nombreux enseignements de cette pandémie. Nous avons transféré dans des foyers de soins des personnes âgées qui étaient dans des hôpitaux. Nous avons mis en place des visites en ligne. Il y a toutes sortes de choses positives qui ont été faites et qui doivent se poursuivre. Le renouvellement du permis de conduire en ligne en est une. Au fur et à mesure que nous avancerons dans l'examen du projet de loi et que nous aurons des questions, nous les soulèverons, mais à première vue, celui-ci semble assez bon. Merci, Monsieur le président.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 42, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 43

Hon. Mr. Holder, after the Speaker called for second reading of Bill 43, *An Act to Amend the Occupational Health and Safety Act*: Mr. Speaker, it is my pleasure to rise in the House today for second reading of Bill 43, *An Act to Amend the Occupational Health and Safety Act*. The intention of the *Occupational Health and Safety Act* is to protect employees from unsafe work conditions and also to provide for the promotion, coordination, administration, and enforcement of occupational health and safety around the province. Mr. Speaker, we believe that the changes being proposed will bolster those efforts.

The amendments will allow for monetary penalties to be levied as an alternative to prosecutions for lesser offenses and for repeated noncompliance within the legislation. WorkSafeNB, which is responsible for enforcing the Act, will determine these penalties on a case-by-case basis, with penalties becoming stiffer for subsequent violations.

Penalties against employees would range from \$100 on a first violation up to \$500 for third and subsequent violations. Supervisors or owners would face penalties ranging from \$250 to \$1 000. For employers, contractors, and suppliers, the range goes from \$500 for the first violation up to \$2 000 for third and subsequent violations. Money collected would become part of the Accident Fund and would be used for various initiatives related to occupational health and safety.

We believe, Mr. Speaker, that there would be several benefits to these changes. First, it is expected that the monetary penalties would encourage more timely compliance with the legislation. Health and safety concerns and responsibilities would be taken more seriously by every individual within the workplace.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 42, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 43

L'hon. M. Holder, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 43, *Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* : Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui à l'occasion de la deuxième lecture du projet de loi 43, *Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. La *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* vise à protéger les employés contre les conditions de travail non sécuritaires et à assurer la promotion, la coordination, l'administration et l'application de l'hygiène et de la sécurité au travail dans l'ensemble de la province. Monsieur le président, nous pensons que les changements proposés soutiendront de tels efforts.

Les modifications permettront d'imposer des pénalités pécuniaires en lieu et place de poursuites pour des délits mineurs et en cas de non-respect répété de la loi. Travail sécuritaire NB, qui est responsable de l'application de la loi, déterminera ces pénalités au cas par cas, les sanctions devenant plus sévères en cas de violations ultérieures.

Les pénalités imposées aux employés iraient de 100 \$ pour une première infraction à 500 \$ pour une troisième infraction et les suivantes. Les superviseurs ou les propriétaires s'exposeraient à des sanctions allant de 250 \$ à 1 000 \$. Pour les employeurs, les entrepreneurs et les fournisseurs, la fourchette va de 500 \$ pour la première infraction à 2 000 \$ pour la troisième infraction et les suivantes. L'argent collecté fera partie de la caisse des accidents et sera utilisé pour diverses initiatives liées à l'hygiène et à la sécurité au travail.

Nous croyons, Monsieur le président, que de tels changements présenteraient plusieurs avantages. Tout d'abord, les pénalités pécuniaires encourageraient un respect plus rapide de la loi. Les préoccupations et les responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité seraient prises plus au sérieux par chaque personne sur le lieu de travail.

Second, since the penalties would be levied by administrative rather than judicial action, they could, under the right circumstances, be an alternative to lengthy and costly prosecutions.

Third, as a result of increased compliance and safer workplaces, assessment rates paid by the province's business community could be reduced. Those employers and employees who do not respect workplace health and safety regulations would pay a greater share, lessening the financial burden on those who take such matters more seriously.

Having outlined the proposed amendments and explained the benefits, Mr. Speaker, I should also note that the changes have been discussed with and approved by a good number of worker and employer groups as well as health and safety professionals. WorkSafeNB has already hosted about two dozen meetings with such groups, and the feedback has been generally positive, with people viewing the idea as an additional accident prevention tool.

Mr. Speaker, our government believes that the monetary penalties should be levied against parties that do not comply with occupational health and safety legislation. The proposed amendments would encourage more timely compliance, reduce the number of cases clogging the judicial process, and help to ensure that violators are paying their fair share for noncompliance. Thank you, Mr. Speaker.

13:45

M. LePage : Merci, Monsieur le président.

Mr. Speaker, there seem to be very positive changes to this bill. Changes that support and promote occupational health and safety are always welcome. Allowing for fines to be levied for lesser offences as opposed to prosecution also seems to be reasonable. Increased penalties for repeat offences would not be unusual and should not be unexpected.

Deuxièmement, étant donné que les pénalités seraient imposées par une action administrative plutôt que judiciaire, elles pourraient, dans des circonstances appropriées, constituer une alternative à des poursuites longues et coûteuses.

Troisièmement, l'amélioration de la conformité et de la sécurité des lieux de travail pourrait se traduire par une réduction des taux de cotisation payés par les entreprises de la province. Les employeurs et les employés qui ne respecteraient pas les règlements en matière d'hygiène et de sécurité au travail paieraient une part plus importante, ce qui allégerait la charge financière de ceux qui prennent de telles questions plus au sérieux.

Après avoir présenté les modifications proposées et expliqué leurs avantages, Monsieur le président, je dois également souligner que ces modifications ont été discutées et approuvées par un grand nombre de groupes de travailleurs et d'employeurs, ainsi que par des professionnels de l'hygiène et de la sécurité. Travail sécuritaire NB a déjà organisé environ deux douzaines de réunions avec de tels groupes, et les réactions ont été généralement positives, les gens considérant les modifications comme un outil supplémentaire de prévention des accidents.

Monsieur le président, notre gouvernement estime que les pénalités pécuniaires devraient être imposées aux parties qui ne respectent pas la législation en matière d'hygiène et de sécurité au travail. Les modifications proposées encourageraient un respect plus rapide de la loi, réduiraient le nombre d'affaires qui encombrant le processus judiciaire et contribueraient à garantir que les contrevenants paient leur juste part pour le non-respect de la loi. Merci, Monsieur le président.

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker.

Monsieur le président, le projet de loi semble contenir des modifications très positives. Les changements qui soutiennent et favorisent l'hygiène et la sécurité au travail sont toujours les bienvenus. Il semble également raisonnable de permettre que des amendes soient perçues pour des infractions mineures plutôt que des poursuites judiciaires. L'augmentation des pénalités en cas de récidive ne serait pas inhabituelle et ne devrait pas être inattendue.

Monsieur le président, j'aimerais bien sûr remercier également les employés de Travail sécuritaire NB. J'ose croire que les effectifs, tant financiers que ceux en matière de ressources humaines, seront suffisants pour mettre en œuvre ces changements.

My questions will mainly focus on the technical aspects of the changes, details on the Accident Fund, and how this action might reduce assessment rates.

Merci.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. It is a pleasure to stand on Bill 43, *An Act to Amend the Occupational Health and Safety Act*. I am pleased that the minister is not introducing legislation to combine WorkSafeNB with Opportunities New Brunswick into the Department of Economic Development. There seems to be a trend in this government currently.

(Interjections.)

Mr. Coon: To the bill in question before us, this represents progress, indeed, to enable tickets to be issued for violations to the *Occupational Health and Safety Act*. In the past, we have seen where regulatory agencies do not have the ability to ticket. They do not have the capacity to pursue very many violations because every violation of the legislation that they are in charge of and enforcing as a regulatory agency has to go to court. So in the past, for example, when it was the Department of Environment and Local Government—and I hope it still remains that way—it did not have the ability to ticket. It could take only three or four cases, as some of the members who were in the role of Minister of Environment in the past may remember. Per year, there were three or four violations cases before the courts when there were many, many more violations on its docket to deal with. It had to do a triage and make a decision about who was going and who was not.

Then of course, when they get to court, it is always a first offense, even though they have been given warnings and warnings and warnings, especially some bad actors. Quite often, of course, for the courts, it is

Mr. Speaker, I, of course, would also like to thank WorkSafeNB employees. I would hope that the resources, financial as well as human resources, will be available to implement these changes.

Mes questions porteront principalement sur les aspects techniques des modifications, sur les détails relatifs à la caisse des accidents et sur la manière dont de tels changements pourraient réduire les taux de cotisation.

Thank you.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. C'est un plaisir de prendre la parole au sujet du projet de loi 43, *Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. Je suis content que le ministre ne présente pas de projet de loi visant à combiner Travail sécuritaire NB et Opportunités Nouveau-Brunswick au sein du ministère du Développement économique. Il semble y avoir une tendance au sein du gouvernement actuel.

(Exclamations.)

M. Coon : En ce qui concerne le projet de loi dont nous sommes saisis, il s'agit en effet d'un progrès pour permettre l'émission de contraventions en cas d'infraction à la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. Dans le passé, nous avons vu des cas où les organismes de réglementation n'avaient pas la possibilité d'imposer des pénalités. Ils n'ont pas la capacité de donner suite à un très grand nombre d'infractions parce que chaque infraction à la législation qu'ils sont chargés d'appliquer en tant qu'organismes de réglementation doit être portée devant les tribunaux. Ainsi, dans le passé, par exemple, lorsqu'il s'agissait du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, celui-ci n'avait pas, et j'espère qu'il continuera d'en être ainsi, la capacité d'imposer des pénalités. Il ne pouvait prendre que trois ou quatre cas, comme s'en souviennent peut-être certains des parlementaires qui ont déjà occupé le poste de ministre de l'Environnement. Chaque année, les tribunaux étaient saisis de trois ou quatre cas de violation, alors qu'il y avait beaucoup plus de violations à traiter. Le ministère devait faire un tri et décider qui devait être poursuivi et qui ne devait pas l'être.

Bien entendu, lorsque le contrevenant arrive au tribunal, il s'agit toujours d'une première infraction, même s'il a déjà reçu des tas d'avertissements, comme c'est le cas en particulier de certains mauvais joueurs.

their first offense, so they just often get a slap on the wrist even though they may have been quite a bad actor. In ticketing, you have a record of the numbers of tickets that have been issued, so if you have a bad actor, by the time that you get to the point where, as a regulator, you decide that you have to take this entity to court, then you have a record of ticketing. The judge looks at it and says: Well, this is not a first offense. There is a list of tickets as long as my arm. So, the judge is going to treat that offense differently than if there had not been the ticketing.

This is a very important step forward, in my view. I am glad to see it. It has been a long time coming. Hopefully, it will be quite useful as well, as I believe now—and they should be in place—the new standards for environmental quality in the workplace for air quality and so on that have been such a long time coming were to be updated. As I understand from the last time that the minister spoke about this, they are in place. There is a perfect example where you have a whole raft of standards that are designed to protect the health and welfare of workers in their working environments, protections from toxic substances or air pollutants or indoor air pollutants or other things that might pose risks to their health.

With ticketing—and we will hear this at committee as it will be one of my questions—my assumption is that when there is a clear violation of any of those particular standards, a ticket can be issued so that it sends the message: You have to clean up your act. If it does not happen, does not happen, and does not happen, they go to court, and hopefully, the court would throw the book at them if they were repeat violators.

Mr. Speaker, there are, of course, lots of technical details that need to be examined at the committee stage, but as I said, I am pleased that the minister has brought this forward in order to enable ticketing of violations of the *Occupational Health and Safety Act*. We do not often hear much about the *Occupational Health and Safety Act* and the violations that are going on. This, hopefully, will also lead to greater transparency, something that, again, I will speak to in committee. It is important in terms of ensuring

Très souvent, bien sûr, pour les tribunaux, il s'agit de la première infraction du contrevenant, de sorte que celui-ci se fait simplement taper sur les doigts, même s'il a été un très mauvais joueur. En matière de contraventions, on dispose d'un registre du nombre de contraventions émises, de sorte que, si on a un mauvais joueur, au moment où, en tant que régulateur, on décide de poursuivre le contrevenant en justice, on fait alors usage de ce registre de contraventions. Le juge l'examine et dit : Eh bien, ce n'est pas votre première infraction. Il y a une liste de contraventions longue comme le bras. Le juge va donc traiter cette infraction autrement que s'il n'y avait pas eu de contraventions antérieures.

Il s'agit d'un très important pas en avant, à mon avis. Je m'en réjouis. Cela faisait longtemps qu'on l'attendait. J'espère que la mesure sera également très utile, car je pense que les nouvelles normes pour la qualité de l'environnement sur le lieu de travail, en ce qui concerne la qualité de l'air et tout le reste, qui étaient attendues depuis si longtemps et qui devraient être en vigueur, devaient être mises à jour. D'après ce que j'ai compris de ce qu'a dit le ministre la dernière fois qu'il a parlé de ce sujet, ces normes sont en vigueur. Il existe un exemple parfait de toute une série de normes conçues pour protéger la santé et le bien-être des travailleurs dans leur environnement de travail, contre les substances toxiques, les polluants atmosphériques, les polluants de l'air intérieur ou d'autres éléments susceptibles de présenter des risques pour leur santé.

En ce qui concerne les contraventions, et nous en entendrons parler en comité car ce sera l'une de mes questions, je suppose que, lorsqu'il y a une violation manifeste de toute norme particulière, une contravention peut être émise afin de faire passer le message : Vous devez vous conformer. Si ce n'est pas le cas et si ça ne devient toujours pas le cas ultérieurement, le contrevenant va devant le tribunal et, avec un peu de chance, le tribunal le condamnera s'il s'agit d'un récidiviste.

Monsieur le président, il y a bien sûr de nombreux détails techniques qui doivent être examinés en comité, mais comme je l'ai dit, je suis content que le ministre ait présenté un tel projet de loi afin de permettre la verbalisation des infractions à la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. Nous n'entendons pas souvent parler de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* et des infractions à celle-ci. Espérons que la mesure permettra également d'accroître la transparence, un point que j'aborderai également à

compliance with the laws that when violations occur, that information is publicly available and transparent, again, as a deterrent to future violations. So, thank you, Mr. Speaker, for the chance to speak to this at second reading, and I look forward to the committee stage.

13:50

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. Yes, the bill, in general, seems pretty good. I am kind of surprised that this is just happening now, to be honest. You know, when you look at workplace violations, if we are tying up the court system for workplace violations, I can imagine that that is quite costly and anything but time efficient.

You know, putting out fines for breaches of the Act through WorkSafeNB is reasonable. I guess that the question that I would have and that I look forward to bringing forward in committee is about what kind of appeals process there will be. Any time that you are given a fine, there should be some process where you can go to court to argue the fine or fight it if you feel that you have been wrongfully penalized. You know, there are going to be things like that that I hope we can raise in committee and get some good answers on.

Overall, Mr. Speaker, the bill seems to make sense. Again, I am surprised that we are doing this in 2020, but so be it. It is all about progress and moving forward. Thank you, Mr. Speaker.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 43, *An Act to Amend the Occupational Health and Safety Act*, was read a second time.)

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Je propose l'ajournement de la Chambre.

(**Mr. Speaker** put the question, and the motion was carried.)

The House adjourned at 1:52 p.m.)

nouveau en comité. Il est important, pour garantir le respect des lois, que lorsque des infractions sont commises, les informations soient accessibles au public et transparentes, afin de dissuader les futures infractions. Je vous remercie donc, Monsieur le président, de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer sur le projet de loi à l'étape de la deuxième lecture, et j'attends avec impatience l'étape de l'étude en comité.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Oui, le projet de loi, dans l'ensemble, paraît plutôt bon. Pour être honnête, je suis un peu surpris qu'il ne soit présenté que maintenant. Vous savez, en ce qui concerne les infractions sur le lieu de travail, si nous engorgeons le système judiciaire pour de telles infractions, je peux imaginer que cela est assez coûteux et fait perdre beaucoup de temps.

Vous savez, il est raisonnable d'imposer des amendes pour violation de la loi par l'intermédiaire de Travail sécuritaire NB. Je suppose que la question que je me pose et que j'ai hâte de soumettre au comité concerne le type de procédure d'appel qui sera mis en place. Chaque fois qu'on inflige une amende, il devrait y avoir une procédure qui permette d'aller au tribunal pour contester celle-ci ou la combattre si l'on estime avoir été pénalisé à tort. J'espère que nous pourrions aborder ce genre de questions en comité et obtenir de bonnes réponses.

Dans l'ensemble, Monsieur le président, le projet de loi semble sensé. Encore une fois, je suis surpris que nous prenions une telle mesure en 2020, mais qu'il en soit ainsi. Il s'agit de progresser et d'aller de l'avant. Merci, Monsieur le président.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 43, *Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, est lu une deuxième fois.)

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. I move that the House adjourn.

(**Le président** met la question aux voix ; la motion est adoptée.)

La séance est levée à 13 h 52.)